



F E D E C H O S E S

www.pressefederaliste.eu

... pour le fédéralisme, depuis 1973

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Editorial (p. 2)

**Elections... «profiteurs de la souveraineté nationale»... et gouvernance bâtarde de l'Europe
... raisons, malgré tout, d'espérer de la nouvelle donne française
... limites de la démocratisation nationale et globalisation de la démocratie**



NOUS SOMMES TOUS GRECS ! NOUS SOMMES TOUS EUROPEENS ! (P. 11)

« Une Europe une... dans un monde uni » (UEF - Congrès de Montreux - 1947)

SOMMAIRE : // **Le Billet de Jean-Pierre Gouzy :** Pas de répit pour l'euro ! // **Il y a « 30 ans... » (P. 4) :** Jean-Marie Dubos : Pour l'élargissement à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal - Chronique de Coco Ricaud : Lettre à Mme. Margareth Thatcher à propos des Malouines // Michel Herland : Mondialisation, impérialisme, mondialisme // Andreas Bummel : Vers une Révolution démocratique mondiale : Parlement mondial et transformation de l'ordre mondial // Fernando Iglesias : Malouines, une vision alternative // **FOCUS :** *Grexit, sortie de crise, plan de relance soutenable et Initiative citoyenne européenne* (P. 11) : Antonio Longo - Pierre Defraigne - Antonio Padoa-Schioppa - Bernard Barthalay - *Sauvons l'Europe* - Alberto Majochi - *MFE - Jeunes Européens France* // **FED'ACTUALITE** (P. 24) : **A propos des élections françaises et des profiteurs de la souveraineté nationale :** Carton rouge à Nicolas Sarkozy (*Le Taurillon*) - Altiero Spinelli - Guilhem Latrubesse // **Bibliographie** (P. 29) : livres de Michel Aglietta et Jacques Sapir // **Interview** (P. 31) : Jonathan Leveugle : A propos du livre de Mouskhely // **Fédé-lettres** (P 32) : Raymond Aubrac et l'Europe // **In Memoriam :** René Cassier - Michèle Jouve (P. 35)

Elections franco-françaises

... «profiteurs de la souveraineté nationale»

... et gouvernance bâtarde de l'Europe

Les élections présidentielles puis législatives se sont déroulées comme à l'habitude : c'est-à-dire sans véritable débat concernant la politique européenne, sauf de la part des formations ouvertement eurosceptiques (de droite ou de gauche) et de EELV qui, seule, s'est affirmé clairement favorable à une Europe fédérale. Nos fidèles lecteurs ont assez eu l'occasion de lire nos textes vengeurs concernant la politique européenne *intergouvernementaliste* de Sarkozy pour avoir douté que nous puissions le regretter, même une seconde !

Nous étions donc interrogatifs, mais voulions rester «relativement» confiants dans la définition d'une politique européenne moins étriquée par la nouvelle majorité présidentielle, sans attendre toutefois de miracle, conscients de la chape de plomb nationaliste, voire *franchouillarde*, qui colle aux semelles d'une bonne part de la classe politique française comme un sparadrap au pouce du capitaine Hadock. C'est, malgré tout, avec déception que nous avons assisté à l'absence de réaction, voire à l'hostilité de François Hollande à la politique de la main tendue de Angela Merkel réclamant une union politique de l'Europe. Dans le même registre nous avons enregistré l'absence de Laurent Fabius le 19 juin à Berlin où dix Ministres des affaires étrangères de l'Union européenne (UE) s'étaient réunis pour projeter la mise en place d'une fédération européenne. Nous attendons avec intérêt... de voir s'il se rendra à la nouvelle invitation de ses collègues pour une nouvelle rencontre de ce «Groupe des Ministres des Affaires étrangères pour l'avenir de l'Europe» prochainement en Espagne.

Chaque fois qu'il est question de transfert(s) d'une souveraineté nationale, de plus en plus illusoire, trompeuse et formelle, mais dont certains restent fort aises d'être les «profiteurs» selon l'expression d'Altiero Spinelli, les responsables français de quelque bord qu'ils soient, freinent des quatre fers. Quitte à bloquer toute évolution de l'Europe vers son unité politique. Rappelons-nous : 1954 et l'échec de la CED ; 1994 et le refus français de donner suite à la proposition de MM. Schäuble et Lamers de créer un noyau dur pour aller vers une Europe fédérale... ; 2005, et les palinodies politiciennes d'une partie de la gauche et de la droite de gouvernement (Fabius en particulier !) qui ont pollué jusqu'à l'échec la ratification du Traité constitutionnel européen... dont l'absence a terriblement pesé dans l'inefficacité de la gouvernance de l'UE durant la crise actuelle... quoiqu'en pense la «gauche du non» et, plus particulièrement, les altermondialistes dont nous nous sentons pourtant proches en d'autres domaines.

Dans ces conditions le Conseil européen des 27 et 28 juin ne pouvait que s'inscrire dans la continuité des demi-mesures prises selon le plus petit dénominateur commun propre à la gouvernance bâtarde à laquelle l'Europe des Etats-nations croupions semble condamnée.

... **Raisons, malgré tout, d'espérer de la nouvelle donne française...**

En dehors de la politique européenne *stricto sensu* nous avons d'autres raisons de souhaiter la victoire de François Hollande aux présidentielles. Ce candidat s'était engagé à rechercher pour l'UE une plus juste répartition des efforts financiers demandés aux populations et une politique européenne de relance économique ; en ce dernier domaine le récent Sommet européen semble avoir marqué quelques avancées. Une Initiative citoyenne européenne est du reste lancée par le MFE italien (cf.p. 20) ; nous y reviendrons.

Les fédéralistes souhaitaient également mettre un terme à la dérive du sarkozisme vers un bonapartisme faisant la part belle au populisme fascisant alors que François Hollande s'était engagé pour le droit de vote des étrangers non-comunautaires aux élections municipales, mesure réclamée par *Fédéchoses* et la JEF France depuis le début des années 1970.

Enfin, François Hollande s'était engagé à revenir sur une réforme territoriale *recentralisatrice* et à engager un nouveau cycle de décentralisation impérativement nécessaire pour libérer les potentialités de l'hexagone du carcan qui les étouffe. Il est trop tôt pour dire ce qu'il en sera réellement... mais on peut en revanche se réjouir de l'élection en Bretagne d'un premier député autonomiste de Régions et Peuples Solidaires avec le soutien de EELV et du Parti socialiste.

... **Limites de la démocratisation nationale et globalisation de la démocratie**

Le monde arabe offre aujourd'hui le spectacle de peuples qui se sont soulevés, et continuent de se soulever (en Syrie aujourd'hui), pour réclamer la liberté, la démocratie pluraliste et la justice sociale. Un mouvement qui se fait dans la douleur et qui reste très fragile... mais qui illustre aussi à merveille les limites de la démocratisation nationale. En effet, la démocratisation strictement nationale n'est plus viable en temps de globalisation... sans globalisation de la démocratie.

Faute de globalisation de la démocratie, les peuples du monde continueront à être soumis au diktat des potentats locaux, des marchés financiers et des multinationales, profiteurs de la souveraineté nationale et de la division de l'humanité.

APPELS ET MANIFESTES LANCES OU SOUTENUS PAR LES FEDERALISTES

- Nous sommes tous des Grecs ! Nous sommes tous des Européens ! (P. 11)
- Construisons l'Europe de la relance ! (P. 17)
- Comité de Turin pour la Fédération européenne et pour un plan européen de développement durable (P. 18)
- Initiative pour une Union politique fédérale de l'Europe maintenant ! (P. 21)
- Manifeste pour une démocratie globale (P. 22)

Pas de répit pour l'euro !

L'euro-grande messe du Conseil européen s'est déroulée à Bruxelles, jusqu'aux aurores du 29 juin. Il s'agissait pour nos excellences «d'apaiser les marchés». Pas de trêve estivale possible, en effet, si les marchés et les bourses des valeurs continuent à bouger erratiquement dans la torpeur de l'été, parce que la dette continue à s'alourdir et les déficits à se creuser. D'autant qu'en France les premiers règlements budgétaires vont encore mobiliser assemblées et ministères plongés dans la lecture de la bible républicaine : le rapport de la Cour des comptes.

Pensez donc, après la Grèce, l'Irlande et la Portugal, à la marge de la zone euro, voici que l'Espagne et l'Italie commençaient à donner de sérieux signes d'accès de fièvre. «*Il professore*» (Mario Monti) avait beau prescrire des cures d'austérité et son collègue hispanique, Mariano Rajoy, accumuler les potions magiques, tous deux se sentaient dépourvus d'un «bouclier *anti-spread*», efficace pour financer à des taux acceptables des dettes qui ne cessaient de grimper. De plus, pour ajouter aux désagréments du moment, voici que le gouvernement chypriote appelé à présider l'Union européenne (UE) pour six mois en compagnie du stimulant Herman Van Rompuy, à partir du 1^{er} juillet, venait à son tour de demander à bénéficier du concours financier de l'UE et du Fonds monétaire international, pour recapitaliser ses propres banques soudainement perçues en détresse. Si la France, de son côté, malgré un paquet de 1.789,4 milliards d'euros de dettes (au 31 mars 2012, soit 89,3 % de son PIB) n'est pas apparue frappée de plein fouet par la bourrasque qui menace d'emporter la zone euro, il a semblé à tout un chacun qu'elle pourrait bien, à son tour, se trouver concernée par les conséquences de ces turbulences dans les mois qui viennent, alors même que son nouveau président avait fait du «retour à la croissance» l'objectif phare de sa campagne électorale, notamment en préconisant la vulgarisation de la méthode des *eurobonds* pour mutualiser tout ou partie de la dette au niveau européen afin de pouvoir, à ce niveau, bloquer la furia désordonnée des marchés. La mise au point du système supposait l'accord de l'Allemagne, en raison de son poids économique et financier au cœur du continent. Celle-ci a fait rapidement savoir que -redoutant d'avoir à faire les frais de cette mutualisation- elle ne pouvait en accepter l'augure que dans la perspective d'une Union politique européenne, avec ceux de ses partenaires qui accepteraient d'assumer la responsabilité d'un «saut fédéral», tel qu'il s'est envisagé depuis les premiers pas de la construction communautaire dans les années 1950. Autrement dit, l'objectif fédéral longtemps considéré comme à échéance lointaine devenait, sous la pression des événements, d'une prégnante actualité. La chancelière a même précisé les contours du projet politique : élection d'un président européen au suffrage universel, transformation de l'actuelle Commission en véritable gouvernement de l'Union, renforcement des prérogatives du Parlement européen (pour lui permettre d'exercer les fonctions équivalentes à celles de la Chambre américaine des représentants), instauration d'un Sénat européen qui ne serait

autre que le Conseil européen transformé. L'actuel gouvernement allemand est-il véritablement prêt, aujourd'hui à promouvoir un projet global d'une telle ambition ? On peut en douter, mais alors les partenaires européens de l'Allemagne -et notamment la France- auraient dû accepter d'ouvrir le débat de fond, au lieu de l'esquiver, avec Angela Merkel et son mentor, Wolfgang Schäuble, qui joue un rôle incontournable outre-Rhin, pas seulement comme Ministre des Finances mais comme personnalité appréciée au sein du parti majoritaire et au-delà dans la classe politique allemande. Espérons que ce moment de vérité auquel il faudra bien finir par consentir n'est que partie remise. Beaucoup dépendra de l'affirmation d'un large courant fédéraliste transpartisan, par exemple dans un pays comme la France où des personnalités indépendantes, appartenant au monde de l'économie et à celui de la culture, proclament en nombre accru, la nécessité de poser la question de l'exercice de la souveraineté économique, financière, monétaire et budgétaire au niveau de la gestation de l'Europe, pour ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir et renouveler un débat politique figé dans des normes qui ne correspondent plus à la nature transnationale des réalités affrontées.

Mais, revenons à Bruxelles, ces 28 et 29 juin écoulés : le Conseil européen qui s'y est déroulé, est loin d'avoir été complètement inutile. Il a permis à François Hollande d'annoncer pour la première fois son intention de faire ratifier le Traité budgétaire, fruit des cogitations de la défunte «Merkozie», mais aussi des engagements pris par 25 des 27 Etats-membres de l'UE. Le président français a estimé, en effet, que les récentes négociations avaient permis d'obtenir «la réorientation» attendue de l'UE, en considérant que les dispositions acquises en matière de croissance, même si elles ne faisaient pas l'objet d'un Traité qui équilibre juridiquement le Traité budgétaire en cours de ratification, lui donnaient satisfaction. Reste à savoir si, entre autres, les *mélanchonistes* et habituels contestataires de «l'Europe libérale» qui peuplent les allées du pouvoir à Paris, l'entendront de cette façon. Le PS qui dispose, à lui seul, de la majorité absolue à l'Assemblée nationale sera considéré comme le maître du jeu, mais au-delà, se pose la question de l'autorité du président de la République. Angela Merkel qui a obtenu, le 29 juin, une ratification-canon par le *Bundestag* du Traité budgétaire et du mécanisme européen de sécurité (avec l'appui du *SPD*) a également accepté d'avaliser le document sur la croissance voulu par son vis-à-vis français. («vis-à-vis», en effet, et non «*alter ego*», les prérogatives d'un président constitutionnel allemand n'ayant rien à voir avec celles que la constitution de la V^{ème} République attribue aux chefs d'Etat français, même quand il s'agit de présidents «ordinaires»).

Les crédits seront, en principe dégagés, en faisant appel aux cinquante cinq milliards d'euros scandaleusement inemployés, qui dorment, faute de projets, dans les tiroirs des fonds structurels communautaires ; puis à une soixantaine de milliards de prêts générés par une augmentation du capital de la Banque européenne d'investissements (BEI) et, enfin, une poignée d'autres milliards d'euros affectés au lancement du pilotage de projets destinés à financer de nouvelles infrastructures intercontinentales. 120 milliards d'euros (soit 1

% approximativement du PIB), représentent, il faut le savoir, une mise de fonds relativement modeste au niveau européen, si on compare ce montant, par exemple, à ceux qui ont dû être dégagés pour empêcher la seule Grèce de se noyer.

Mario Monti a obtenu, de son côté, les «assouplissements» qu'il ambitionnait, grâce au rachat de titres souverains par les fonds de sauvetage mis en place par l'Union.

Mariano Rajoy, enfin, s'est vu concéder la recapitalisation directe des banques espagnoles par les fonds de sauvetage européens, afin d'éviter qu'elle ne prenne la forme de prêts consentis aux Etats et n'alourdisse leur dette. Ces dispositions, cependant, ne seront applicables qu'en 2013. Ce qui donne des marges appréciables à la spéculation.

Même les «fédéralistes» auraient le droit de dire qu'ils sont partie prenante au processus en cours, puisque, au nom du concept «d'intégration solidaire» auquel s'est rallié François

Hollande, ils ont obtenu le renforcement de la capacité de supervision du secteur bancaire par la Banque centrale européenne, préconisé par Mario Draghi dans la perspective de la mise en œuvre d'une Union bancaire européenne dont l'un des objectifs serait de mettre fin aux jeux séparés des superviseurs nationaux, qui peuvent conduire à des chocs destructeurs, comme celui qui vient d'aboutir à la quasi-banqueroute de la quatrième banque espagnole, avec 23,5 milliards d'euros à la clé.

Tout baigne donc ?

Certes pas... On s'en apercevra, en France, avec le «casse-tête de la règle d'or», au cours de l'automne et plus généralement quand les tenants de la classe politique prendront conscience de l'ampleur des changements que la crise de l'euro sont encore appelés à provoquer.

Il y a « 30 ans » nous avons publié...

Pour l'élargissement à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal

Jean-Marie Dubos

Fédéchoses - n° 24 - 4° trimestre 1978

Du 15 au 19 novembre s'est déroulé à Athènes un séminaire sur l'entrée de la Grèce dans la CEE. Cette manifestation de la JEF-Grèce a prouvé l'importance de notre mouvement dans cet Etat. J'ai eu l'occasion, avec la délégation de la JEF, de participer aux manifestations commémorant la prise du pouvoir par les colonels et notamment à l'école polytechnique que l'armée et les chars envahirent à cette occasion, faisant de très nombreuses victimes, et qui symbolise depuis la résistance populaire. Jamais, par le passé, je n'ai vécu une manifestation d'une telle ferveur, unissant non seulement les étudiants mais aussi toutes les classes d'âge, l'ensemble des partis démocratiques, des syndicats et de la population d'Athènes. Qu'elle semble dérisoire notre «révolution» de mai 1968 devant une si présente réalité.

En Grèce, comme partout ailleurs en Europe, le totalitarisme et l'intransigeance renaissent si nous n'y prenons pas garde : flambée de racisme, défense d'intérêts douteux, atteinte aux libertés individuelles ou collectives.

Pour nous, jeunes fédéralistes, notre idéal de justice et de liberté et les actions que nous menons et que nous devons mener pour le faire triompher pourraient être taxées d'ingérence dans les affaires intérieures d'un pays étranger. Lorsque nous luttons contre les interdictions professionnelles en RFA, lorsque nous réclamons les droits politiques pour les travailleurs migrants, lorsque nous dénonçons les atteintes aux libertés en Europe de l'Est, OUI, nous intervenons en tant qu'organisation internationale dans l'ordre interne des Etats-nations. Oui, nous devons le faire. Par la sacro-sainte doctrine de la non-ingérence ont été justifiés, Munich et ses suites, la

guerre d'Espagne, la dictature hellénique. Notre combat de fédéralistes ne connaît pas de frontières. La liberté ne doit pas s'arrêter à un pointillé sur une carte, à un rideau de fer dans la plaine de la Hesse.

Une Europe politiquement intégrée est la dimension géopolitique qui correspond aux besoins des peuples afin de leur garantir la pérennité de la démocratie.

L'ouverture de la CEE à de nouveaux Etats s'impose donc comme une évidence politique et elle n'est qu'une étape dans le processus de l'intégration.

La création de l'Europe politique comprenant la Grèce, l'Espagne, le Portugal, aura le grand mérite de conforter la démocratie et de rendre irréversible le processus de libération de l'Europe du Sud.

Lettre de Coco Ricaud à Madame Thatcher, Premier ministre, à propos des Malouines

Fédéchoses, n° 38, juin 1982

Lyon, le 9 juin 1982

Madame,

J'ai tourné longtemps mon stylo entre mes doigts avant de me décider à vous écrire. Certes, je ne manque pas d'entraînement dans le genre épistolaire. Mais de là à s'adresser à un Premier Ministre ! J'allais abandonner mon projet lorsque je me suis rappelé que l'un de mes amis - de confession juive, mais je ne suis pas raciste, Monsieur Mangeclous, c'est son nom, avait, il y a quelques années, écrit une longue épître à votre reine vénérée. Elle a même été publiée. Alors, quod illé, cur non ego ? Je ne doute pas

que vous connaissiez le latin puisque vous êtes digne d'appartenir à la noble lignée des matrones romaines qui géraient un Empire comme on gère sa propre *dômus*. Or, vous, vous savez le gérer, votre Empire ! Et c'est bien pour vous dire l'admiration que suscite en moi le courage avec lequel vous tenez tête à ces rastaquouères d'Argentins que j'affute mon style. Ces mâtinés de macaronis qui ont osé poser le pied et mettre la main sur ces îles que la noble Albion avait si généreusement civilisées en les peuplant de moutons et de phoques !

J'imagine, Madame, ce qui se passerait si, d'aventure, le Gröenland occupait nos plantureux îlots de Saint-Pierre-et-Miquelon. Abdiquant toute dignité, mais tout en fulminant des anathèmes contre les piroguiers eskimos, notre gouvernement céderait vite aux injonctions du tiers-monde. Vous, que non ! Vous lancez votre *flêet* contre l'envahisseur, montrant que ce n'est pas parce qu'on a décolonisé la Rhodésie qu'on doit se laisser marcher sur les Malouines.

Et que je vous félicite aussi, Madame, d'avoir engagé, pour défendre la justice et le droit, des Gallois et des Ecossais, des Chinois et des Népalais. Autant qu'ils servent à quelque chose en mourant au service d'une cause généreuse ! Si Saint-Pierre-et-Miquelon avait été attaquée, jamais le gouvernement français n'aurait osé y expédier, pour la reconquérir, des Malgaches ou des Sénégalais. Doit-on s'en étonner ? Renan a écrit qu'«une nation qui ne colonise pas est irrémédiablement vouée au socialisme». Nous, Français, qui sommes déjà en régime socialiste ne pouvons donc plus être des colonisateurs. Vous, par contre, Anglais, vous, Madame, vous maintenez, que dis-je, vous illustrez la tradition de l'Europe : celle de la canonniers, de la sueur de burnous et de la «régénération des races inférieures et abâtardies». Grâce vous soient rendues ! Puissiez-vous servir de modèle à mon pays aboulique !

Coco Ricard

Faites comme eux, abonnez vous !



Mondialisation, impérialisme,

mondialisme

Michel Herland

Professeur de sciences économiques à l'Université des Antilles et de la Guyane. Directeur adjoint du Centre de recherches sur l'insularité et la mondialisation (Martinique). Membre du Centre d'économie et de finances internationales (Aix-en-Provence - CNRS et Université de la Méditerranée)

Les historiens ont beau repérer une ou plusieurs mondialisations antérieures à l'époque contemporaine, jamais les marchandises, les capitaux et les hommes n'ont circulé aussi facilement qu'aujourd'hui. Au progrès technique qui rend le transport plus rapide et moins coûteux s'est ajouté le triomphe d'une idéologie favorable au libre-échange, au moins dans les pays occidentaux. C'est ainsi que s'est organisé un réseau complexe dont les grands axes sont néanmoins aisément repérables : flux d'investissement directs des vieux pays industriels en direction des émergents, flux de biens de consommations en sens contraire. Et comme les derniers l'emportent largement sur les premiers, les pays émergents accumulent des créances sur le reste du monde. La conséquence de tout cela, dans un pays comme la France, est bien connue : désindustrialisation, déficit commercial, chômage massif et, en dépit de tout, santé insolente des grandes entreprises qui font désormais ailleurs leur chiffre d'affaires et leur profit. Le gouvernement, totalement impuissant à renverser ces tendances lourdes, en est réduit à faire la cour aux nouveaux géants industriels des pays émergents afin qu'ils acceptent, moyennant des subventions ruineuses, de racheter nos usines et de produire chez nous. Ces opérations, quand elles aboutissent, sont en général décevantes, les investisseurs étrangers ayant encore moins d'états d'âme que les capitalistes français lorsqu'il s'agit de fermer un établissement leur appartenant en France.

Cette mondialisation-là a été portée en particulier par l'Union européenne (UE) au nom du raisonnement suivant : l'ouverture du marché à la concurrence mondiale est le meilleur moyen de contraindre les producteurs européens à faire les efforts de compétitivité nécessaires à la poursuite de la croissance, laquelle est la condition de la prospérité et de l'emploi. On sait ce qu'il en est advenu ! Certains pays ont accepté le jeu de la compétitivité. On pense en particulier à l'Allemagne qui a fait un effort considérable pour augmenter la productivité et réduire le coût du travail. D'autres pays, dont la France, n'ont pas eu cet héroïsme, ont laissé leurs emplois industriels filer à l'étranger, leur déficit commercial se creuser, et leur chômage s'accroître. Avec comme conséquences inévitables, une croissance ralentie ou atone, les déficits sociaux et publics en augmentation vertigineuse.

La division qui s'est opérée entre pays «cigales» et pays «fourmis» a eu une autre conséquence. Comme les échanges extérieurs des pays européens se font pour la plus grande part entre eux, l'excédent commercial des

fourmis s'est constitué pour l'essentiel au détriment des cigales. En d'autres termes, les premières ont exporté leur déficit commercial en direction des secondes, le résultat global étant typiquement celui d'un «jeu à somme nulle» (pour emprunter au vocabulaire des économistes). Et tout cela pour un résultat qui, même du point de vue des fourmis, n'est pas si brillant, tant leur coût social paraît élevé. En Allemagne par exemple : multiplication des temps partiels, augmentation du nombre des travailleurs pauvres et maintien du taux de chômage aux environs de 6 %, ce qui est loin d'être négligeable.

Pendant ce temps les pays émergents continuent à afficher une croissance à deux chiffres, ou peu s'en faut. Ils utilisent en effet tous les instruments disponibles pour maintenir leur compétitivité, sans se soucier des règles de la «concurrence non faussée» auxquelles s'accroche l'UE. L'exemple de la Chine est particulièrement éloquent, qui joue sur une monnaie sous-évaluée et les protections tarifaires comme non tarifaires. On ne sait pas suffisamment que, pour vendre en Chine, les industriels du vieux monde sont presque systématiquement obligés d'investir dans une usine sur place, de transférer la technologie et de faire en sorte que la plus grande partie de la valeur ajoutée soit produite en Chine. On ne sait pas bien non plus, peut-être, que les Chinois pratiquent la rétention des «terres rares», ces métaux indispensables pour les nouvelles technologies : qui en veut doit investir dans une usine de transformation sur place.

Face à des «partenaires» prêts à tout pour poursuivre leur croissance accélérée (ce qui suppose d'exporter massivement des produits bon marché et de produire de plus en plus chez soi, grâce à la technologie la plus moderne, les produits qu'on importait auparavant, pour devenir à son tour exportateur de ces produits), le discours et la politique libre-échangistes des Européens seraient presque comiques s'ils n'avaient pas des conséquences aussi désastreuses. Quant aux Américains qui ont la réputation de faire preuve d'un peu plus de pragmatisme, ils sont si lourdement endettés à l'égard de la Chine que leur marge de manœuvre est en tout état de cause limitée.

La mondialisation dans ses modalités actuelles a donc toutes les chances de se transformer en un nouvel impérialisme. Et il n'est pas besoin d'être grand clerc pour annoncer quel sera le futur hégémon. Le pays le plus peuplé de la planète qu'il inonde de ses produits de plus en plus sophistiqués, le premier créancier du monde détenteur de réserves en dollars colossales, peut d'ores et déjà faire preuve de beaucoup d'autorité. Pour l'heure, les dirigeants chinois n'ont pas encore décidé de prendre le pouvoir. Ils se contentent de bloquer les négociations internationales qui ne leur conviennent pas (sur l'environnement, par exemple) et de se montrer sans pitié vis-à-vis de leurs minorités (tibétaine, ouïgoure) qui voudraient revendiquer une certaine autonomie. En dehors de leur pré-carré, ils se sont montrés jusqu'ici partisans du maintien d'un certain *statu quo* (voir Taïwan), mais il n'y a aucune raison pour que cette attitude relativement négligente se prolonge éternellement. D'ores et déjà, on aura noté que les

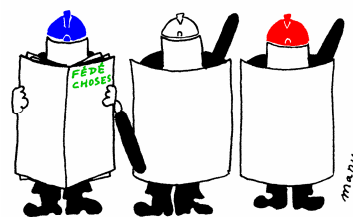
anciennes grandes puissances ne se hasardent plus à provoquer le «géant chinois».

À considérer l'histoire de l'humanité, l'impérialisme est la solution la plus naturelle, celle qui est éprouvée depuis longtemps : une puissance émerge qui dicte sa loi au monde ; au bout d'un temps plus ou moins long, elle connaît la décadence ; s'ensuit une période d'anarchie, après quoi une nouvelle puissance émerge, et ainsi de suite. L'autre solution qui, elle, n'a jamais été éprouvée serait le mondialisme, au sens de la démocratie mondiale.

Dans l'état actuel des choses, le choix entre les deux solutions est purement théorique. Car si l'on voit ce qui pourrait conduire à un nouvel impérialisme (il est déjà en train de se construire), la possibilité pratique du mondialisme ne se dessine toujours pas. Si pourtant un tel choix existait, on verrait immédiatement apparaître un conflit entre deux critères. Suivant l'idéologie dominante en Occident, à savoir le libéralisme politique (théorisé par John Stuart Mill, John Rawls...), le mondialisme est préférable à l'impérialisme comme la démocratie est préférable à la dictature. Par contre, à considérer le critère de l'efficacité, un hégémon adepte des méthodes autoritaires paraît bien plus capable de faire régner l'ordre, en particulier l'ordre écologique dont la planète a si grand besoin. Certes, jusqu'ici, les Chinois se sont plutôt distingués par leur indiscipline sur ce plan-là, mais les choses sont en train de changer car ils se rendent bien compte qu'ils sont les premières victimes de leur pollution. Or il existe une méthode évidente pour ramener les nuisances environnementales d'origine humaine à un niveau acceptable : inverser la tendance démographique et faire diminuer très rapidement la population mondiale. Qui mieux que les Chinois qui ont déjà expérimenté la politique de l'enfant unique (avec des résultats certes insuffisants) pourrait l'imposer ?

On peut quand même rêver. Imaginer que l'impérialisme chinois fera long feu et que, face à l'aggravation des problèmes écologiques, l'humanité, dans un réflexe de survie, décidera de remettre son destin à une autorité supranationale dotée de la légitimité démocratique. Un tel gouvernement mondial n'aurait de raison d'être que s'il était doté d'un pouvoir effectif. Cela revient à inventer un mode de fonctionnement de la démocratie mondiale tel qu'elle serait en mesure d'imposer des décisions douloureuses (au moins à court terme) à tous les peuples, mieux à tous les habitants de la planète. Quelque chose dont les nations démocratiques ne se sont guère montrées capables jusqu'ici dans leur propre territoire, puisqu'elles fonctionnent sur la base du compromis.

Faites comme lui, abonnez vous !



Vers une révolution démocratique mondiale : Parlement mondial et transformation de l'ordre mondial

Andreas Bummel

Président du *Committee for a Democratic U.N.*,
Berlin, Germany - Texte publié initialement mi
février 2011 dans la revue *Cadmus*

Traduit de l'anglais par Jean-François Billon - Lyon

1 / Les limites de la démocratisation nationale

Les protestations massives et pacifiques de millions d'Égyptiens qui ont renversé le régime répressif et corrompu de Hosni Mubarak en 18 jours et l'expulsion du Président tunisien Zine El Abidine Ben Ali après une résistance civile massive pourrait devenir une étape importante dans l'expansion de la démocratie dans le monde. Au cours des 10 dernières années la forte tendance à la démocratisation qui avait suivi la fin de la guerre froide avait ralenti et il avait finalement semblé qu'elle pourrait même s'inverser. Dans les 5 années, de 1989 à 1994, la part des démocraties dans le monde estimée par la *Freedom House* de Washington D.C., avait bondi de 40 à 60 %. En 2005 et 2006, cette proportion culmina à 65 % avant de décliner continuellement jusqu'à revenir l'an dernier au niveau de 1994¹.

Les études d'opinion internationales, toutefois, ont montré un soutien populaire fort et sans relâche en faveur de la démocratie dans toutes les régions du monde, y compris, par exemple, une moyenne de l'ordre de 80 % des personnes interrogées au Moyen-Orient². En fait, aujourd'hui, la démocratie est reconnue quasiment de manière universelle comme la seule forme légitime de gouvernement. Même les régimes les plus autocratiques se voient demander de conserver au moins une façade démocratique. Les révoltes en Tunisie et en Égypte ont inspiré des manifestants et se sont fait l'avocat de la démocratie dans des pays gouvernés de manière autocratique et pourraient déclencher un effet dominos. Le succès d'une transition démocratique en Égypte constituerait un point décisif dans la région et au-delà. C'est du moins l'espoir qui repose derrière les comparaisons avec la chute du Rideau de fer en 1989.

La révolte en Égypte est aussi une source d'inspiration pour tous ceux qui défendent un ordre mondial plus démocratique et la création d'un parlement mondial. Les protestataires en Égypte en avaient assez d'être condamnés à être des sujets passifs n'ayant rien à dire dans les affaires de leur pays. Beaucoup de gens ont un même sentiment en ce qui concerne les affaires internationales. Les citoyens sont exclus des prises de décision internationales car elles ont lieu exclusivement à l'ombre des responsables gouvernementaux. Dans le même temps, de plus en plus de sujets sont négociés et font l'objet de décisions au niveau international, par exemple l'avenir du

système financier global ou l'adaptation au changement climatique. Les marchés économiques et financiers intégrés au niveau global et le changement climatique ont rendu obsolète l'idée d'une autodétermination démocratique au niveau national. Il est impossible, par exemple, d'échapper aux impacts de l'augmentation des prix de la nourriture qui résulent des marchés internationaux des biens de consommation.

Ce qui, au premier regard, semble être une perte d'autonomie, est au moins pour partie une méthode des gouvernements pour protéger leur programme contre les interférences de la société et affaiblir le contrôle démocratique. Comme l'argumente Klaus Dieter Wolff, « la gouvernance internationale offre aux États l'opportunité de faire des engagements réciproques tels qu'ils puissent soustraire certains sujets au débat de la société et aussi à toute révision possible »³. L'organisation politique des ordres du jour du processus des G 20 informels en est un exemple ; un autre exemple récent en est l'Accord commercial anti-contrefaçon qui a durant des années été négocié en secret. Les parlements nationaux, à l'exception peut-être du Congrès américain, n'ont normalement pas d'autre alternative que d'accepter sans conditions ce que les gouvernements ont décidé entre eux. Dans cette perspective, le contraste saisissant entre le soutien prétendu à la démocratisation dans le monde et le manque presque complet d'action pour démocratiser le système international n'est pas une surprise.

2 / La démocratisation transnationale

Ceux qui sont engagés à construire la démocratie dans leurs pays, et qui sont animés d'un esprit neuf comme en Égypte, devront se demander : « Quel but y a-t-il à construire une nation démocratique si elle doit être prisonnière dans un système international non démocratique et non transparent ? Dans un monde globalisé le confinement de la participation démocratique des citoyens aux institutions des États-nations, est quasiment équivalent à une incapacité (électorale). La réelle émancipation politique ne peut pas s'arrêter aux frontières nationales. Comme l'a expliqué l'ancien Secrétaire général des Nations unies Boutros Boutros-Ghali : « La démocratie au sein de l'État va diminuer de manière importante si le processus de démocratisation n'est pas étendu également au système de la gouvernance internationale... Ce projet inclut la tâche de donner aux citoyens du monde une voix plus directe dans les affaires du monde. Un lien direct entre les institutions globales et le peuple doit être établi sur le champ »⁴.

En fait, il y a un autre aspect de la démocratisation qui n'a pas beaucoup attiré l'attention à ce jour mais qui n'est pas moins extraordinaire. Il y a une forte et croissante tendance à une plus forte interaction de représentants élus au-delà des frontières nationales et à la création de mécanismes formels pour leur entrée dans les organisations intergouvernementales. Selon une récente étude de Claudia Kissling, plus de 100 institutions parlementaires internationales existent aujourd'hui, dont environ 70 ont été établies depuis 1999⁵. Les plus importantes

¹ *Freedom in the World 2011: The authoritarian challenge to democracy.* Freedom House. 2011. Disponible à : <http://www.freedomhouse.org/>

² *Voice of the People 2005: Trends in Democracy.* Global Summary. 2005. Gallup International.

³ Klaus Dieter Wolf, "The New Reason d'État as a Problem for Democracy in World Society", dans, *European Journal of International Relations*, 5, n° 3, 1999, pp. 333-363.

⁴ Boutros Boutros-Ghali, 2009. *The missing link of democratization.* Open Democracy. Available at <http://www.opendemocracy.net/>

⁵ Claudia Kissling, *The Legal and Political Status of*

sont les organes parlementaires formels des organisations internationales comme le Parlement européen, le Parlement Pan-africain, le Parlement du *Mercosur* ou l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe).

Cette tendance confirme la nécessité et les avantages de compléter la coopération internationale par la représentation parlementaire. Toutefois, cette tendance n'a pas encore atteint les organisations intergouvernementales à caractère global. Ni les Nations unies (ONU) ni aucun de leurs nombreuses agences et programmes spécialisés, ni l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fond monétaire international (FMI) ou le Groupe de la Banque mondiale n'ont d'organe parlementaire, même à titre consultatif. Ce défaut est l'une des principales causes du déficit démocratique de la gouvernance globale.

3 / Une assemblée parlementaire mondiale

L'existence de nombreuses institutions parlementaires régionales rend difficile d'argumenter qu'il serait impossible pour des raisons de principe de créer une Assemblée parlementaire globale (APG) qui représente des citoyens du monde à l'ONU, à l'OMC ou aux institutions financières internationales. Bien que, pour des raisons tactiques et pratiques il puisse être utile qu'un tel organe soit initialement fondé avec un but limité en tant qu'organe consultatif de l'Assemblée générale de l'ONU ou comme partie d'une autre organisation du système des Nations unies, le but est qu'il soit un jour relié formellement aux principales institutions intergouvernementales qui dessinent la gouvernance internationale. Les Commissions permanentes, Sous-commissions et Commissions d'enquête non-permanentes, mises en place par cette assemblée pourraient s'intéresser à des sujets spécifiques et devenir liées à des organes et organisations spécifiques. Les Commissions pourraient agir de manière conjointe sur des thèmes recoupant leurs objets et coordonner diverses approches. Lors de sessions plénières moins fréquentes, les résultats du travail des Commissions pourraient être combinés et adoptés. Comme assemblée parapluie de la gouvernance globale, une APG pourrait aider à dépasser la fragmentation du système et de la loi internationaux. Bien que l'organisme proposé ici soit largement connu et soutenu comme l'Assemblée parlementaire des Nations unies (APNU - *UNPA*), user du terme d'APG permet mieux de mettre l'accent sur cette approche globale.

Une APG ne devrait pas être conçue comme une simple extrapolation des institutions parlementaires comme on les connaît au niveau national. Elle devrait plutôt être conçue comme une plateforme centrale et formellement organisée pour des délibérations globales qui permette à la société civile de participer à ses travaux. Les Commissions de l'Assemblée par exemple pourraient agir comme des plateformes pour une large délibération et devraient permettre la participation d'experts et de représentants de la société civile.

A l'opposé des organes intergouvernementaux tels que l'Assemblée générale de l'ONU, dans lesquels des diplomates appointés conduisent leurs affaires, les membres votants d'une APG seraient des responsables élus. Initialement, les membres pourraient être élus par les parlements nationaux, comme dans l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. A plus

longue échéance, ils devraient être élus directement comme c'est le cas au Parlement européen depuis 1979.

Leur nombre maximal serait probablement de 700 à 800 délégués. L'Assemblée pourrait émerger progressivement d'une beaucoup plus petite structure. Le *Global Public Policy Committees* suggéré dans le rapport du panel sur les relations entre les Nations unies et la société civile (2004)⁶ ou le *Global Parliamentary group* « qui devrait développer une vue globale et intégrante des principales organisations du système des Nations unies, des Institutions de Bretton Woods et de l'OMC » proposé par la Commission mondiale sur la dimension sociale de la globalisation la même année⁷ pourraient constituer un bon point de départ.

La taille de la population est généralement considérée comme le principal facteur afin de déterminer le nombre de membres élus par pays. Au moment idéal, dans un avenir lointain, chaque être humain devrait avoir le même poids, quelque soit son pays d'origine. D'ici là, un système pragmatique de proportionnalité dégressive doit être trouvé qui assure un équilibre entre les petits et les grands pays, de la Chine avec 1,3 milliard d'habitants au Tuvalu avec 13000. Quelques modèles développés par le Comité pour des Nations unies démocratiques, montrent que cela devrait être possible⁸.

4. Transformer la gouvernance internationale

Les enquêtes d'opinion internationales effectuées durant la dernière décennie montrent que la plupart des gens dans le monde soutiennent un ordre international basé sur la loi internationale. Steven Kull, signale que « les majorités dans la plupart des pays pensent que les lois internationales créent des obligations normatives comme les lois nationales et rejettent l'opinion que les nations ne devraient pas se sentir tenues de soutenir la loi internationale lorsque le faire est en désaccord avec leurs intérêts nationaux⁹.

Que ce soit la conformité avec la loi internationale, l'atténuation du changement climatique, l'application des droits humains, le soutien à la démocratie, le désarmement nucléaire et le renforcement des Nations unies, de larges majorités de tous les peuples dans l'ensemble du monde soutiennent ces buts. La population dans son ensemble est beaucoup plus réceptive que les gouvernements nationaux à la coopération globale. Selon Steve Kull, une étude couvrant 46 pays a trouvé que l'une moyenne de 72 % se considéraient également comme des « citoyens globaux ». En fait, un sondage réalisé dans 19 pays en 2005 a établi que 63 % des personnes interrogées soutenaient « un nouveau Parlement des Nations unies, composé de représentants directement élus par les

⁶ *United Nations, We the Peoples: Civil society, the United Nations and Global Governance, New York, United Nations, 2004.*

⁷ *International Labour Office, A fair globalization: Creating opportunities for all, New Delhi: Academic Foundation, 2004.*

⁸ *Andreas Bummel, The composition of a Parliamentary Assembly at the United Nations, 3ème. Edition, Berlin: Committee for a Democratic UN, 2010). Available at <http://www.kdun.org/95/>*

⁹ Steven Kull, "Listening to the Voice of Humanity" dans, *Kosmos* (2010), pp. 26-29.

citoyens »¹⁰. A ce jour un seul gouvernement à exprimé son soutien.

Ce n'est pas une surprise. Vu qu'une APG serait composée de représentants élus responsables devant leurs électeurs, elle tendrait probablement à être plus proche de leurs vues que de celles des gouvernements nationaux. Son but réel serait d'avoir une vue globale et de considérer l'intérêt de l'humanité dans son ensemble au lieu d'intérêts nationaux étriés. Une fois une large proportion de délégués élue directement, l'Assemblée serait dotée d'une légitimité politique sans précédent. Au travers d'une APG la citoyenneté mondiale pourrait s'exprimer par elle-même comme une autorité souveraine globale.

Alors qu'une APG, à son commencement, serait dotée de fonctions largement consultatives, ses pouvoirs augmenteraient progressivement. Elle pourrait le cas échéant devenir une institution clé dans un système législatif global. Ainsi que l'ex Président tchèque Vaclav Havel l'a suggéré dans un discours au Sommet du Millénaire des Nations unies en 2000, un parlement global pourrait être représenté par un système bicaméral consistant en une assemblée « ressemblant à l'actuelle Assemblée générale, et l'autre consistant en un groupe de délégués diirectement élus par la population du globe au sein duquel le nombre de membres représentant les diverses nations correspondrait donc approximativement à la taille des nations »¹¹.

Bien évidemment, une APG serait seulement une partie d'un processus beaucoup plus complexe et complet de transformation de l'ordre international en un système effectif de gouvernance globale démocratique. Mais sa fondation pourrait toutefois bien être la principale étape individuelle car elle pourrait agir comme centre de gravité pour de futurs changements. Un tel centre fait défaut aujourd'hui. Au plan global, la société civile n'a pas la structure, les moyens, la persistance et la cohérence pour maintenir un tel centre durant une longue période. Par exemple, le Forum permanent des Organisations non gouvernementales, vivement discuté durant les années 1990, n'a jamais vu le jour.

Au cours des dix, vingt dernières années, une abondance de panels de haut niveau, de commissions d'experts, de groupes politiques et d'autres initiatives ont publié une liste sans fin de rapports intelligents sur la réforme de l'ONU, les Objectifs de développement du Millénaire et la nécessité d'une gouvernance globale. Aucune réforme d'importance n'a été menée. Mais sans transformation du système en tant que tel, des politiques fondamentalement différentes au niveau global ne seront pas viables. Une APG est nécessaire pour conduire le processus de réformes de l'ordre mondial. Aucun autre acteur capable de le faire n'est en vue.

Une vision indépendante exercée par un organe démocratique tel qu'une APG est une condition préalable pour toute sorte de taxation globale ou de forces de maintien de la paix permanente des Nations unies. Sans une APG, tout renforcement substantiel de l'actuel système

¹⁰ **Public Opinion on Global Issues: A Web-based Digest of Polling from Around the World. 2009. Council on Foreign Relations.** disponible sur <http://www.cfr.org/>

¹¹ **Vaclav Havel, Address of the President of the Czech Republic at the Millennium Summit of the United Nations. 2000, United Nations,** disponible sur <http://www.un.org/>

intergouvernemental ne pourrait qu'exacerber la crise de la démocratie et de la gouvernance planétaire.

5. Conclusion

Sans aucun doute, l'humanité est entrée dans une nouvelle époque. Nous vivons des changements qui sont souvent comparés à la Révolution de Gutenberg. L'invention et le développement de l'impression mécanique au 15^{ème} siècle ont été un catalyseur décisif pour le changement sociétal qui a finalement établi l'âge des Lumières. L'ordre féodal a été balayé par une conscience nationale croissante de la population, culminant avec la Révolution française de 1789 durant laquelle la notion de l'Etat-nation moderne est apparue dans l'Ancien monde.

Comme les seigneurs féodaux dans le passé, les Etats-nations actuels sont également confrontés à un changement de conscience. La révolution technologique des trois dernières décennies dans les communications, le transport, les technologies de l'information et des médias a un impact sur nombre de gens et leurs visions du monde. Comme K. Abhay l'a récemment commenté, l'invention de l'internet et de l'internet connecté aux téléphones mobiles prépare la voie pour la conscience planétaire et la démocratie globale¹².

Une APG ne serait pas seulement le résultat du changement capital qui nous attend. Tout au contraire, elle est quasiment nécessaire comme catalyseur pour le nouvel âge des Lumières global. Après tout, l'Assemblée serait la première institution dans l'histoire humaine à créer un lien direct entre chaque être humain individuel et la planète, sans aucun intermédiaire. Elle pourrait incarner l'idée que chaque être humain est un membre responsable de la communauté globale et non un sujet passif d'un impénétrable appareil global, que son nom soit G8, G20, OMC ou FMI.

La lutte pour une APG ne concerne pas seulement le transfert du pouvoir dans le système international en faveur du peuple mondial souverain. Elle est également une lutte intellectuelle.

Malouines, une vision alternative

Buenos Aires - 22 février 2012

Fernando Iglesias (co-auteur)

Universitaire et écrivain - Ancien parlementaire argentin, membre du Parlement du Mercosuret du Conseil du World Federalist Movement - Buenos aires

Traduit de l'espagnol par Jean-François Billion - Lyon

Trente ans après la tragique aventure militaire de 1982, il nous manque encore une critique publique de l'approbation sociale qui accompagna la guerre des Malouines et qui mobilisa quasiment tous les secteurs de la société argentine. Parmi les motifs de ce soutien, l'adhésion à la cause des Malouines qui proclama que ces

¹² **K. Abhay, Birth Of Global Democracy, 2011.** dans, **The Times of India, 21 janvier 2011.** Disponible sur <http://timesofindia.indiatimes.com/>

îles étaient un «territoire inaliénable», qui fit de leur «récupération» une question identitaire et qui la plaça au sommet de nos priorités nationales et de l'agenda international du pays, ne fut pas la moindre.

Une analyse même peu objective démontre le gouffre qui existe entre l'énormité de ces actes et la réelle importance de la question des îles Malouines, de même que sa relation lointaine avec les grands problèmes politiques, sociaux et économiques qui nous affligent. Néanmoins, un climat d'agitation nationaliste impulsé par les deux gouvernements (britannique et argentin) semble affecter une grande part de nos dirigeants, de la majorité comme de l'opposition, qui se glorifient de ce qu'ils qualifient de «politique d'Etat». Nous pensons, qu'il est temps, d'examiner au fond cette politique à partir d'une conviction : l'opinion publique argentine est mûre pour une stratégie qui combine les intérêts nationaux légitimes avec le principe d'autodétermination sur la base duquel notre pays a été fondé.

Une révision critique de la guerre des Malouines doit inclure tout à la fois l'examen du lien entre notre société et ses victimes directes, les appelés combattants, comme l'admission de l'injustifiable usage de la force en 1982 et la perception que cette décision et la déroute qui l'a suivie ont eu des conséquences à long terme. Il est nécessaire de mettre fin aujourd'hui à l'exigence contradictoire du gouvernement argentin d'ouvrir une *négociation* bilatérale qui inclue le thème de la souveraineté tout en annonçant que la souveraineté argentine est *non négociable*, et d'offrir des bases de dialogue véritables avec les Britanniques et -en particulier- avec les «Malouins», dans le cadre d'un agenda ouvert et régional. En l'honneur des passages sur les droits de l'homme incorporés dans notre Constitution en 1994, les habitants des Malouines doivent être reconnus comme sujets de droit. Respecter leur mode de vie, comme le stipule la première clause de notre Constitution, implique d'abandonner l'intention de leur imposer une souveraineté et une citoyenneté qu'ils ne désirent pas. L'affirmation obsessionnelle du principe que «les Malouines sont argentines» et l'ignorance ou le mépris de la tyrannie qu'il suppose, affaiblissent la demande juste et pacifique de retrait du Royaume uni et de sa base militaire et rendent impossible d'avancer vers

une gestion des ressources naturelles négociée entre les insulaires et les Argentins.

La République argentine a été fondée sur le principe d'autodétermination des peuples et pour tous les hommes du monde. En tant que pays dont les antécédents incluent la conquête espagnole, notre propre construction en tant que nation ne peut faire abstraction et est indissociable d'épisodes d'occupation coloniale tout comme c'est le cas pour les Malouines. L'histoire, d'autre part, n'est pas réversible, et l'intention de ramener les frontières nationales à une situation ayant existé il y a presque deux siècles -à savoir : antérieure à notre unité nationale et alors que la Patagonie n'était pas encore sous domination argentine- ouvre une boîte de Pandore qui ne peut conduire à la paix.

En tant que membres d'une société plurielle et diverse dans laquelle l'immigration a été la source principale de peuplement nous ne considérons pas avoir de droits préférentiels qui nous permettraient d'asservir les personnes qui vivent et travaillent sur les Malouines depuis plusieurs générations, bien avant que n'arrivent en Argentine beaucoup de nos ancêtres. Le sang des personnes tombées aux Malouines exige, par-dessus tout, que nous ne retombions pas à nouveau dans le genre de faux patriotisme qui les a conduits à la mort et que l'on ne les exploite pas comme éléments de sacralisation de causes qui, dans tout système démocratique, sont sujettes à un débat d'opinion.

Nous devons arrêter d'agiter la «question des Malouines» et élaborer une vision alternative qui dépasse le conflit et mène à sa résolution pacifique. Nos principaux problèmes nationaux et nos pires tragédies n'ont pas été causées par la perte de territoires ni par le manque de ressources naturelles, mais par notre manque de respect pour la vie, les droits humains, les institutions démocratiques et les valeurs fondamentales de la République argentine, comme la liberté, l'égalité et l'autodétermination. «*Ojalá*» ; que le 2 avril et l'année 2012 ne donnent pas lieu à l'habituel déferlement de déclamations patriotiques mais plutôt qu'ils permettent aux Argentins -gouvernants, dirigeants et citoyens- de réfléchir ensemble et sans a priori sur les relations entre nos propres erreurs et les échecs de notre pays.

Fédéchoses - Pour le fédéralisme **Pour le débat entre les fédéralistes** **en France, en Europe et dans le monde**

- **Fédéchoses**, revue créée au début des années 1970, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste ;
- toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses* ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'*U.E.F.*, de la *JEF* et du *WFM-MFM* international ou *Le Taurillon* magazine en ligne créé et animé par les Jeunes Européens - France ;
- *Fédéchoses*, se sent libre de publier les positions publiques des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues, ou les sites, fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

Grexit, sortie de crise, plan de relance soutenable et Initiative citoyenne européenne**Nous sommes tous des Grecs ! Nous sommes tous des Européens !
Appel pour une action des citoyens européens pour la Grèce et pour l'Europe le 9 juin 2012**

Nous voulons que la Grèce reste dans l'eurozone.

En tant que citoyens d'Europe, actifs dans les politiques progressistes et les mouvements sociaux, nous rejetons le choix de laisser tomber la démocratie et l'engagement des populations dans les décisions qui les concernent dans le but de «rassurer les marchés». Nous exprimons notre solidarité avec ceux qui, en Grèce comme dans de nombreux autres pays, regardent vers l'avenir avec angoisse et se sentent abandonnés en face d'une crise apparemment impossible à juguler. Nous pensons néanmoins qu'il est possible de suivre la voie de la cohésion et de la solidarité européenne et, dans le même temps, de trouver une sortie possible de la crise, nous seulement pour la Grèce mais pour l'Union européenne (UE) tout entière.

C'est une illusion de penser qu'un "Grexit" (sortie de la Grèce de l'euro) sauverait l'euro et l'UE ; il en est de même en ce qui concerne les coupes draconiennes et sans discrimination dans les dépenses publiques, dans lesquelles les investissements, les dépenses sociales et les gaspillages dûs à des erreurs de *management* sont mis dans le même sac avec des effets dévastateurs sur la vie de millions d'Européens et sur leurs perspectives pour l'avenir.

La peur de l'avenir doit être remplacée par la cohésion et la démocratie transnationale. Le peuple grec est la première victime de la mauvaise gouvernance, de la corruption de nombreux politiciens et acteurs économiques et enfin, du manque d'un réel gouvernement européen. Mais pour remédier à cette dramatique spirale l'UE doit jouer une partition largement différente de celle jouée par le duo *Merkozy*, le FMI et la Commission. L'UE doit décider de se saborder et d'en revenir au mauvais anciens temps du «tous contre tous» ou relancer le projet d'une union fédérale. Le premier besoin ce serait celui d'un gouvernement européen démocratique responsable devant le Parlement européen, doté d'un budget en adéquation avec ses ambitions, et donc en mesure d'émettre des *eurobonds*.

Le premier et crucial test c'est ce qui sera fait pour et avec la Grèce dans la période précédant les élections du 17 juin. C'est également à l'UE et à ses Etats membres d'introduire une note positive, maintenant.

Le destin du *Memorandum* signé par le gouvernement grec, l'UE et le FMI est dorénavant en jeu. Nous sommes convaincus qu'imposer simplement ce *Memorandum* tel qu'il est et dans les délais proposés serait inacceptable et contreproductif.

Nous appelons donc les institutions européennes, en premier lieu, à :

- rouvrir la discussion sur les clauses les plus socialement préjudiciables du *Memorandum* lui-même ;
- revoir les délais pour la mise en place des réformes nécessaires, qui toutefois ne peuvent continuer à démolir l'Etat social et en même temps à laisser intacts les dépenses militaires ou les privilèges de l'Eglise, ni échouer à distribuer ses coûts de manière égalitaire ;
- lancer maintenant un plan d'aide économique et financière à la Grèce, non pour les habituels projets colossaux de grosses infrastructures vouées à l'échec, mais pour un *New Deal* écologique centré sur la réduction de la dépendance à l'égard des énergies fossiles et sur la reconversion écologique de la Grèce, ainsi que sur un combat serré contre la corruption et sur un usage effectif des fonds européens. Des garanties européennes sont tout aussi nécessaires afin de geler tous les programmes d'armement ainsi qu'un soutien fort de l'UE pour obtenir des informations sur les dépôts grecs en Suisse et dans d'autres pays.

Mais «sauver» la Grèce ne suffit pas. C'est tout le projet européen qui est aujourd'hui menacé, étranglé par l'idéologie du «tout marché», l'égoïsme des gouvernements nationaux et l'illusion que la confiance peut être retrouvée par la démolition de l'Etat social et le retour des frontières. Cette prescription, qui est imposée non seulement à la Grèce, mais également à de nombreux autres pays de l'Europe du sud et de l'est, ne fonctionnera pas.

Afin de résoudre la crise nous devons mener deux actions en parallèle.

La première est de dépasser la logique répressive du Pacte budgétaire et de l'anticiper par le lancement d'une nouvelle série de mesures à l'initiative du Parlement européen et de la Commission afin de réorienter les ressources européennes vers un Plan européen de développement socialement et écologiquement soutenable. Ces mesures devant être financées au moyen de la taxe sur les transactions financières, la taxe carbone et les *project-bonds*. La seconde c'est d'organiser une campagne en vue des élections européennes de 2014 pour une Assemblée constituante dont la tâche serait de préparer un projet de constitution fédérale à soumettre aux citoyens européens pour son approbation par un referendum pan-européen.

Nous ne pouvons pas laisser la responsabilité seulement aux gouvernements et à la Commission. Le Parlement européen doit reprendre l'initiative, relancer un très nécessaire débat public autour de propositions positives de nouvelles mesures afin de gérer la crise et lancer un nouveau processus constituant.

C'est le temps de l'action. Il n'y a plus de temps à perdre.

Nous sommes tous des Grecs

Antonio Longo

Responsable de la section MFE de Gallarate (Lombardie)

Il y a des moments où nous devons nous interroger, non pas comme Italiens, Français, Allemands, Espagnols..., mais comme Européens.

La crise dramatique de la Grèce nous l'impose.

La Grèce ne doit pas sortir de l'euro, ce choix historique fait pour rendre irréversible le processus de l'unification européenne afin de la conduire à l'unité politique.

Si un pays quelqu'il soit tombe, cela signifie que l'Europe ne constitue plus un projet politique mais un choix du marché.

Si la Grèce tombe, un symbole tombe aussi : la Grèce a été le berceau de la démocratie politique, élément fondateur de la civilisation européenne.

La représentation du problème de la Grèce par le monde politique et les médias a été maladroite. Le déficit public grec était au départ élevé en terme de pourcentage, mais étant donné les dimensions du pays, il aurait été facilement gérable si, au début de la crise, les gouvernements nationaux avaient rapidement répondu par la création d'une union fiscale aux côtés de l'union monétaire (un gouvernement européen de l'économie aux côtés de la Banque centrale européenne).

Mais, guidés par le directeur *Merkozy*, ils n'ont pas voulu renoncer au fétiche de la "souveraineté nationale" dans le domaine économique mais ils ont maintenu la logique (typique du Fonds monétaire international) du "prêt au pays en difficulté", sans aucune garantie européenne. Par conséquent, les marchés ont décrété que la dette publique des pays méditerranéens n'était plus "crédible" et ils ont prétendu à des taux toujours plus élevés. Cela a rendu toujours plus problématique le remboursement de la dette, étouffé l'économie réelle en déclenchant une récession sans fin au sein de nos pays. Et, dans le même temps, les capitaux ont été transférés du sud au nord de l'Europe, vers les pays considérés comme crédibles. La "guerre de la dette" n'est rien d'autre qu'une lutte entre Etats qui vise à trouver des ressources pour financer leur propre dette publique.

Il faut changer de voie et vite. Avec comme objectif d'en arriver immédiatement à un Trésor fédéral européen comme le firent les Américains au début de leur révolution en consolidant les dettes des Etats membres.

A cette fin et contre la logique et la politique de l'échec imposée par le Conseil, le Parlement européen et la Commission doivent proposer et demander l'émission de titres européens de dette (*eurobonds*) se substituant à une partie des titres de dettes nationales (par exemple celle qui dépasse les 60% du rapport dette / PIB) et garantis par les pays de la zone euro d'une manière solidaire.

Une manifestation précise de volonté politique dans un tel sens déterminerait :

- une réduction immédiate des taux des titres nationaux de dette les alignant graduellement

sur ceux du *Bund* allemand, exactement comme cela s'est produit à l'époque avec la valeur de l'euro qui s'est rapidement positionnée sur celle du *D-mark* ;

- des élections normales en Grèce, sans la dramatisation de l'alternative «subir ou mourir» qui alimente la cassure du pays et favorise les forces nationalistes et antidémocratiques ;
- la création de fait d'un gouvernement européen dans le domaine économique ce qui rendrait inévitable l'exigence de sa légitimation démocratique dès les prochaines élections européennes de 2014.

La responsabilité et la gestion de la crise ne peut pas être laissée dans les seules mains des gouvernements nationaux. Il faut exiger avec force de l'institution européenne qui représente les citoyens (le Parlement européen) et des gouvernements les plus responsables de mettre en chantier un nouveau processus pour en arriver à un gouvernement fédéral européen.

En revenir à l'Europe imaginée à Ventotene pour conjurer le risque d'une fracture de l'Union.

Face à la peur de l'avenir, nous invoquons la force de l'Union, de la démocratie supranationale et de la solidarité concrète.

Pour faire naître, aux côtés de la démocratie nationale, une forme nouvelle de démocratie : la démocratie européenne.

Un traité de circonstance, inutile et dangereux

Pierre Defraigne

Directeur général honoraire à la Commission européenne - Directeur exécutif de la Fondation Madariaga - Collège d'Europe - Cet article provient de <http://www.lalibre.be> repris par le site de l'UEF Belgique

Confrontée au débat, l'Union européenne (UE) se dérobe le plus souvent : on est soit pour, soit contre, pas de milieu. Ainsi, il n'y aurait de voie sûre que le gradualisme. L'Europe, ainsi le veut la tradition, se construit à petits pas, au fil des crises, sans grand dessein, mais à travers des réalisations concrètes initiées par des hommes et consolidées par les institutions. Etrange, selon cette logique, de recourir à un traité pour régler un problème de politique économique. Mais soit. Et si, à force de refuser un cap et de naviguer «à l'estime», l'Europe se fourvoyait comme dans la «Parabole» de Bruegel ? «*Si un aveugle guide un autre aveugle, ils tomberont dans le fossé*», dit l'Evangile. Que Mme Merkel rencontre une vraie difficulté à convaincre son opinion publique est une chose qui se comprend. Mais la voie retenue, celle d'un pacte de discipline budgétaire asymétrique, est une erreur grave. Que M. Sarkozy la fasse sien dans sa hâte de concrétiser le Mécanisme européen de stabilité et enfin que le duo franco-allemand

entraîne le Conseil européen à sa suite, n'est pas pour autant le gage d'une bonne politique pour l'eurozone. La tactique l'emporte sur la stratégie. Le traité soulève en effet trois questions : tout d'abord, pourquoi aucun grand pays -Etats-Unis, Japon, Chine et forcément le Royaume uni- ne s'est-il jamais ainsi «lié au mât» en matière d'équilibre de ses finances publiques ? Il doit bien y avoir une raison, car nul économiste sensé n'hésite à reconnaître la valeur éthique, politique et économique d'un équilibre budgétaire structurel, au moins pour les recettes et les dépenses courantes. Mais voilà, aucun Etat digne de ce nom n'entend se priver du pouvoir, discrétionnaire par définition, de privilégier la croissance et l'emploi sur l'équilibre budgétaire lorsque la dépression menace. La considération du gaspillage économique, du coût humain et de l'instabilité politique créée par un chômage massif l'emporte en effet alors sur toute autre priorité. Ensuite rendre une politique irréversible en la gravant dans le marbre d'un traité revient à constitutionnaliser une norme de droit portant non pas sur la procédure de décision, mais sur son contenu, ici non pertinent. Le traité constitue en effet en l'espèce un instrument triplement inapproprié. D'abord, la politique macroéconomique exige à la fois stabilité et flexibilité, non-rigidité ; ensuite, une réglementation communautaire devrait suffire pour assurer le respect de la discipline budgétaire entre Etats-membres, et enfin le recours à un traité assoit la «tyrannie de la majorité» en rendant difficile le changement de cap par la «minorité» lorsqu'elle sera en mesure de corriger une politique jugée nocive ou inopérante. Enfin, sur le fond de la politique, le traité de discipline budgétaire soulève une série d'objections. Premièrement, son *timing* est mauvais, car il aura indubitablement un effet procyclique, c'est-à-dire récessif. Deuxièmement, son asymétrie impose la déflation aux pays déficitaires sans imposer, en contrepartie, l'expansion aux pays disposant de marges d'endettement comme l'Allemagne. Troisièmement, s'il s'accompagne d'une baisse des salaires pour s'aligner sur la compétitivité-prix allemande, son effet déflationniste sera encore plus accusé. Quatrièmement, n'est-il pas absurde d'imposer des normes budgétaires à tous les pays tout en laissant jouer dans l'UE la concurrence fiscale sur la fiscalité de l'épargne et des profits de l'entreprise, qui vient miner les efforts de retour à l'équilibre et l'équité fiscale ? En finir avec l'unanimité en matière fiscale, voilà qui à coup sûr justifierait un traité ! Cinquièmement, comment les parlements nationaux et leurs opinions publiques qu'ils reflètent d'assez près, vont-ils vivre la tutelle bureaucratique intrusive de Bruxelles dans les politiques salariales et budgétaires au seul motif de la monnaie unique ? Reste à l'endroit du pacte une objection qui n'est pas la moindre : comment le reste du monde, et en particulier les Etats-Unis, la Chine et les autres *Brics* vont-ils vivre cette mise en hibernation budgétaire du plus grand marché du monde ? Croit-on que la crédibilité de l'UE comme partenaire fiable va y gagner ? Les pays tiers ne vont-ils pas s'inquiéter, à bon droit, des risques protectionnistes qui vont inmanquablement se renforcer si la croissance continue à faire défaut ? Et comment pourra-t-il y avoir relance sans que soit réglé le problème de la dette, publique et privée, suspendue au-dessus de l'économie européenne comme une épée de Damoclès ? La seule réponse crédible susceptible de rétablir la confiance des entreprises et des ménages est de franchir un seuil de cohérence pour la politique économique au sein de l'eurozone, en unifiant la dette publique et en centralisant la régulation et la supervision financières au niveau de la zone.

A monnaie unique, dette unique, financée par un budget de l'eurozone alimenté par des ressources propres et bien entendu complété par une centralisation du pouvoir d'émettre de la dette publique. La plus grande contribution que l'UE pourrait faire aujourd'hui à la croissance mondiale est de transformer l'eurozone en une euro-Communauté au sein de laquelle la Banque centrale européenne retrouverait enfin toutes les marges de manoeuvre dont elle a besoin pour contribuer à réduire le coût de la dette et à garantir le bon fonctionnement du marché du crédit. En fait, si l'eurozone n'a pas besoin d'un traité budgétaire, elle a besoin d'une Constitution. En attendant que cette perspective se dessine, l'Europe va devenir de plus en plus un signe de contradiction entre citoyens européens. C'est peut-être de ce débat que finira par surgir la conscience d'un *demos* européen.

Le traité du Mécanisme européen de stabilité (MES) : quelques remarques critiques

Antonio Padoa-Schioppa
Professeur d'histoire du droit italien - Università degli Studi di Milano - Publié en commun avec The Federalist Debate - Turin

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp - Lyon

Tandis que le traité sur le Pacte budgétaire a suscité une analyse et des évaluations précises, celui sur le Mécanisme européen de stabilité, approuvé par les gouvernements le 30 janvier 2012, a été l'objet de beaucoup moins d'attention. Cependant le MES est d'une grande importance pour l'avenir de l'euro, et par conséquent pour toute l'Union européenne (UE). Mettre en place une organisation permanente pour assurer la stabilité de l'eurozone est, sans aucun doute, une décision positive. Il est correct de donner à ce nouvel organisme les atouts nécessaires, un pouvoir de décision indépendant et une structure solide. Et il est raisonnable que les ressources ne soient attribuées aux pays membres en difficulté qu'en des termes très stricts («sujets à une conditionnalité très stricte») comme cela est répété dans le texte de façon quasi obsessive. La reprise et la stabilité sont des valeurs de base pour toute une communauté, dont il est correct de mettre en place des garanties, même en limitant la souveraineté nationale, si nécessaire. Il faut donc espérer que le nouveau traité sera rapidement approuvé par chacun des pays de la zone euro.

Ceci dit, les remarques qui suivent ont pour but de noter quelques défauts du traité ; en vue du futur, comme la dynamique des pas en avant est une constante dans l'histoire de l'UE. A mon avis, il y a deux problèmes principaux avec le traité MSE. Le premier a trait à la procédure de prise de décision, le second à la base constitutionnelle du nouveau mécanisme. Pour les décisions et les actions de ce nouvel organisme, le traité applique la triple procédure des Traités européens :

accord, majorité qualifiée, majorité simple. Le quorum requis pour prendre les décisions est, au moins, des deux tiers des membres représentant au moins deux tiers des quotas des Etats membres individuels.

Toutes les décisions importantes ne peuvent être prises sans l'accord mutuel du Conseil des gouverneurs (art. 5.6), et donc à l'unanimité, cependant l'abstention ne bloque pas l'accord des autres membres du Conseil, ainsi, l'accord mutuel est requis pour instituer de nouvelles parts, pour effectuer des appels de capitaux, fixer des volumes de prêt maximum, établir la conditionnalité de la politique économique, pour les prêts, pour le mandat de la Commission, pour négocier toutes les questions ci-dessus, pour les transferts de fonds du FESF (Fonds européen de solidarité financière) au MES, pour donner des pouvoirs au conseil des Directeurs, pour la décision du mode de choix du Président (qui peut-être le Président de l'eurogroupe ou l'un des membres du Conseil des gouverneurs) et pour d'autres sujets de base (art. 5.6, lettres a - m). Pour les décisions à prendre par un vote à la majorité qualifiée, le pourcentage de voix pondérées est différent suivant chaque Etat membre de l'eurozone, qui va de 27,4 % pour l'Allemagne à 0,07 % pour Malte, à 20,38 % pour la France et 17,91% pour l'Italie (Annexe I). Comme la majorité qualifiée se monte à 80 % des parts de vote (art. 4.5), l'Allemagne et la France sont les seuls capables d'exercer un droit de veto.

Cette procédure a deux inconvénients. Le premier c'est qu'un vote à l'unanimité est nécessaire dans les décisions essentielles, le second c'est d'avoir un vote pondéré au lieu d'un vote par tête. Quand le Traité de Maastricht, établit pour la future Banque centrale européenne (BCE) une procédure de décision vraiment efficace, il appliqua le principe de la majorité sans exception. De plus il adopta le vote par tête et non par quotas : ce qui est essentiel c'est la qualité des arguments, pas le poids du pays du gouverneur qui les promeut. Sur ce second aspect on pourrait peut-être argumenter que le MES est d'une nature un peu différente. Mais, sur le premier point, comment soutenir que quand un Conseil veut décider il n'y a pas d'autre façon que de compter des voix ? Le pouvoir de veto -et nous avons vu qu'il ne peut être exercé que par l'Allemagne et par la France même dans toutes les matières qui demandent une majorité qualifiée- signifie ni plus ni moins qu'un refus *de facto* d'une union réelle, aussi bien qu'une procédure qui fonctionne très mal. Bien sûr il serait nécessaire d'équilibrer soigneusement (et de rééquilibrer) la dimension et les quotas des majorités qualifiées pour les divers types de décision.

Le double niveau du Conseil des gouverneurs (Ministres des finances de l'eurozone ou leurs représentants personnels) et le Conseil des directeurs, présidé par un Directeur général, comme le stipule le traité, est raisonnable. Mais il aurait été préférable que le nombre des directeurs soit plus réduit, et non, comme actuellement, composé de personnes nommées individuellement par chaque gouvernement (art. 6.1) : les gouvernements sont déjà représentés dans le Conseil des gouverneurs, tandis qu'il serait préférable que les

directeurs soient nommés par le Conseil dans son ensemble. Ici encore, le statut de la BCE dans laquelle il y a six membres au Conseil avec les gouverneurs de chaque banque centrale nationale, offre un modèle de gouvernance plus efficace.

Le deuxième inconvénient de base du traité du MES est d'un ordre différent. Le traité a établi tout à fait correctement des rôles importants pour la Commission européenne (qui mériteraient cependant une définition plus précise) et pour la Cour de justice. Le système intergouvernemental qui a prévalu et dominé (avec de sérieux défauts) a donc été surmonté et corrigé. Mais le traité oublie toute mention du Parlement européen (PE). Cela semble peu raisonnable et injustifié. Les récriminations des citoyens, qui ne se sentent pas représentés par les institutions de l'Union sont de plus en plus fréquentes et fortement soutenues et répercutées par les médias. Par conséquent, négliger complètement le seul organisme qui ait une légitimité directe et démocratique au niveau européen est pire qu'une faute par omission : c'est une erreur politique. Il ne faudrait pas oublier non plus que certains jugements de la Cour constitutionnelle allemande ont porté, très justement, sur cet aspect, même si certains arguments avancés par la Cour de Karlsruhe sont sujets à caution.

Il y a au moins deux domaines dans lesquels le PE devrait avoir un rôle dans le MES. Le premier, c'est le pouvoir de confirmer par un vote les nominations du Directeur général et des autres membres du Conseil d'administration ; encore une fois, comme pour la BCE. Le second point concerne les futurs développements potentiels de la gouvernance économique de l'Union qui devrait inclure le nouveau système du MES. Il est essentiel de ne pas oublier l'objectif stratégique de la création d'un véritable système d'union fiscale européenne (en plus du «paquet fiscal» maintenant en place, qui est une étiquette tout à fait inadéquate), en tout cas entre les pays de l'eurozone. De nouvelles réformes sont nécessaires et de nouveaux traités : entre autres, la mise en place de taxes sur les transactions financières et sur le carbone, une réorganisation des ressources de l'Europe, l'établissement de la BCE comme prêteur de dernier recours, la création d'*eurobonds*, l'approbation d'un vaste plan de développement pour les infrastructures, l'augmentation du budget de l'UE par le transfert de ressources nationales comme cela est demandé par le principe de subsidiarité. Tous ces objectifs devraient être atteints progressivement de façon à assurer la stabilité et garantir les conditions de la croissance, ce qui, en retour, a un effet direct sur la stabilité, comme les économistes (pour une fois d'accord les uns avec les autres) l'ont montré. Dans ce processus le MES doit devenir un élément du gouvernement économique et financier de l'Union.

L'augmentation et les garanties du Fonds de stabilité, actuellement fixés à 700 milliards d'euros, devraient être également établies à l'avenir à un niveau européen et pas simplement au niveau intergouvernemental : et donc, avec la contribution et la décision communes des institutions de l'Union, y compris du PE. A ce point,

l'UE en tant que telle, devrait, à travers la Commission, être membre du Conseil des gouverneurs, avec sa part proportionnelle dans les contributions fournies par le Fonds. Deux remarques finales. En premier, le principe de solidarité ne devrait pas être oublié, car il est un pilier de l'intégration européenne, dont les avantages ont été et sont encore considérables pour tous, même pour les plus riches et les plus efficaces de l'Union. En second, la seule coopération intergouvernementale ayant montré clairement ses limites et ses inconvénients ces dernières années pour un développement ultérieur de l'Union, et en tout cas de l'eurozone, une approche supranationale plus forte est de plus en plus urgente et nécessaire.

Union budgétaire : un enjeu démocratique

Bernard Barthalay

**Economiste - Ancien titulaire de Chaire Jean Monnet
Université Lyon II - Président de Puissance Europe -
Paris**

Quelques économistes, ceux qui n'ont pas versé dans la croyance quasi-religieuse à l'auto-régulation «naturelle» des marchés, et n'ont pas anticipé les risques d'une financiarisation excessive de l'économie mondiale au détriment de l'activité productive réelle, ceux aussi que le bon sens et la mémoire historique ont tenu à l'écart d'un recours excessif à des modèles mathématiques fondés sur des prémisses fausses, comprennent aujourd'hui l'erreur de départ de l'Union monétaire. Il ne s'agit pas seulement comme on le dit souvent d'un défaut de coordination des politiques économiques générales des Etats. Il ne fallait pas être grand clerc pour prévoir que cette fonction, dévolue au Conseil depuis le Traité de Rome, ne serait pas remplie après la création de l'euro plus qu'avant. Encore fallait-il définir l'objet de cette fonction, et convenir qu'une instance intergouvernementale était hors d'état de la remplir.

Dans un monde où les Allemands mériteraient seuls de réussir, par leur travail, Angela Merkel aurait raison sur presque tout : des finances publiques soutenables sont préférables à des déficits et à un endettement excessifs ; un excédent commercial structurel est préférable à un déficit ; chaque euro levé par l'impôt ou par l'emprunt doit être dépensé utilement et efficacement ; la seule richesse est le travail ; une croissance saine se fonde sur l'amélioration de la productivité ; les salaires ne peuvent pas progresser plus vite que la productivité ; la modération salariale est un gage de compétitivité ; l'exportation est le seul moteur de la croissance quand la demande intérieure est saturée, etc. On pourrait allonger cette liste de principes d'une gestion de bon père de famille à l'usage des peuples au travail.

Mais ce qui vaut pour une économie spécialisée dans des productions à forte valeur ajoutée et environnée de pays dont les choix de spécialisation ont été moins pertinents, ne vaut pas quand ces pays aspirent légitimement à

rattraper la productivité, le niveau et la qualité de vie de l'économie la plus productive. Dans une économie relativement fermée comme celle de l'Europe, les déficits commerciaux des partenaires de l'Allemagne sont, à peu de choses près, l'exacte contrepartie de l'excédent allemand. Dans le monde fini qui vient, pour parler comme Paul Valéry, ce déséquilibre ne sera plus européen mais mondial, avec la Chine. Tous les pays d'Europe aujourd'hui, du monde demain, ne peuvent pas maintenir des excédents commerciaux. Il y a nécessairement à chaque instant un déficit pour compenser un excédent. C'est l'impasse du mercantilisme, connue depuis le XVIIIe siècle.

A la longue, les pays déficitaires sont structurellement endettés et les pays excédentaires sont les créanciers des premiers. Si d'aventure, ces pays se donnent une monnaie unique, sans autre précaution, cette union monétaire est vouée à l'éclatement (l'accumulation des dettes d'un côté et des excédents de l'autre ne peut pas durer éternellement) ou à l'unité, soit par l'hégémonie d'un Etat sur tous les Etats (un empire), soit par la fédération d'Etats égaux en droits et en obligations. Pourquoi ?

John Maynard Keynes a donné la réponse en 1944 à la Conférence de Bretton-Woods : une union monétaire (il avait le projet d'une monnaie mondiale, le bancor) n'est viable qu'équipée d'un mécanisme de recyclage des excédents (MRE) ou, pour le dire autrement, de rééquilibrage, par transfert des excédents vers les pays en déficit.

Les Américains, après la guerre, ont démontré par le Plan Marshall qu'ils avaient compris l'idée. L'hégémonie du dollar alla de pair avec un recyclage massif des excédents américains sur l'Europe et le Japon. Ce qu'ils ont rejeté, c'est l'idée d'une institution supranationale qui accomplirait ce recyclage en dehors du contrôle politique de Washington.

L'Europe en est exactement à ce point. Ou bien le Tribunal constitutionnel allemand et le Bundestag refusent la création d'un Trésor fédéral (donc, en définitive, un gouvernement démocratique de l'Europe), et la zone euro est placée, comme l'Ouest de l'après-guerre, sous l'hégémonie de l'Etat le plus puissant, ou bien les Etats membres de la zone euro, tous ensemble, adoptent dès maintenant un plan par étapes vers la réalisation de l'union budgétaire (donc, en réalité, politique), dont la première étape inclurait une forme de MRE, dans le respect des traités et du *fiscal compact*, sans monétisation de la dette, sans garantie de la dette des pays périphériques par les pays en excédent, sans transfert de souveraineté, sans réforme ou renégociation des traités, seulement en utilisant intelligemment les outils existants: MES-FESF, BEI, FEI, ABE. C'est la voie (étroite) de la solidarité européenne vers une solution de la crise des dettes souveraines dans la zone euro.

Ce plan existe. C'est la "proposition modeste" de Stuart Holland et Yanis Varoufakis. Il est connu des milieux académiques et des experts, il a reçu l'aval de la Confédération européenne des syndicats, les encouragements du financier George Soros, il ne soulève pas d'objections solides ni de la part des économistes, ni de la part des marchés, il a été adopté par une majorité de trois contre un au Comité économique et social de

L'Union européenne (avis Cedrone), mais il ne semble pas encore avoir retenu l'attention des capitales, ou des institutions habilitées à le mettre en oeuvre, pour autant que les Etats membres le leur demandent, d'un commun accord. Pour la même raison que celle du refus initial par les Etats-Unis d'Amérique de l'idée de Keynes. Berlin et, probablement, la Bundesbank, et plus généralement les Etats, ne veulent pas voir grandir, à côté d'eux, un puissant pouvoir financier capable de rendre en quelques mois, par l'efficacité de son action, toute sa légitimité et sa pertinence à l'objectif des Fondateurs, les Etats-Unis d'Europe.

Les Européens n'ont cependant pas à trembler. Berlin n'établira pas sur l'Europe une nouvelle forme d'empire. Berlin ne le peut pas, ne peut pas le vouloir : la Loi fondamentale l'oblige à vouloir une Europe démocratique, fédérale et sociale. Berlin n'a pas d'autre choix. On pourrait d'ailleurs démontrer que tout retard pris maintenant dans cette voie sera préjudiciable à la stabilité financière de notre continent, au redressement de son économie et, si l'on veut bien entendre les Grecs, à l'avenir de la démocratie.

L'Europe sociale, maintenant ?

Editorial posté par [Sauvons l'Europe](#) - 9 mai 2012

Chacun sait, ou croit savoir, que M Hollande nouvellement élu est attendu par ses partenaires européens avec de la petite chevrotine pour renégocier les traités. L'Europe sociale serait définitivement hors de portée, un vieux rêve, un mot que même les militants les plus aguerris ne prononcent plus que par habitude et sans conviction. Les institutions européennes semblent tellement engoncées dans une doxa libérale, que toute une partie de la gauche les rejeterait désormais comme viciées dans leur nature même. La rigueur, seul mot aux lèvres comme un mantra qui n'accepte à une forme de réalité que parce que sa répétition inlassable l'impose comme une évidence. Rigueur budgétaire. Rigueur salariale. Inébranlables à toutes secousses, imperméables aux orages s'abattant sur les peuples, les Institutions européennes, hors de l'Histoire, hors de la Politique, faisaient tomber un arrêté divin sur les gouvernements nationaux.

Ce moule est en train de se briser, sous nos yeux

La dépression dans laquelle s'enfonce l'Europe, de son propre choix, est en train de dépasser les profondeurs de la crise de 1929, ce qui semblait inimaginable après le savoir que nous possédons sur cette période. Les peuples refusent la purge qui leur est infligée, dont ils peuvent voir l'inefficacité. La France a élu un président opposé à ce saignement, le gouvernement hollandais vient de chuter sur son programme d'austérité, les élections allemandes promettent une évolution similaire et les gouvernements conservateurs en place adressent des signes discrets d'encouragement à la perspective d'un retour à une politique moins folle.

C'est dans ce contexte que tombent coup sur coup la déclaration de Mario Draghi, appelant à compléter le pacte de stabilité par un pacte de croissance, et l'initiative de la Commission en matière sociale.

Mario Draghi, bien entendu, n'a pas défini ce qu'il entendait par un «pacte de croissance». Il l'a précisé par la suite : il ne s'agit pas d'un changement de politique, c'est un appel à poursuivre la flexibilité du marché du travail, l'ouverture du marché européen, etc... N'en soyons pas dupes une seconde. Cette politique d'ouverture est en cours, elle est même la seule chose que la Commission soit encore en état de pousser. Pourquoi un banquier central dont la parole est surveillée ferait-il une telle déclaration fracassante pour réclamer... la poursuite de l'existant ? Sans le dire mais tout en le disant, c'est bien «autre chose» qu'il réclame, et personne ne s'y trompe.

Mais le plus confondant est le document produit le 18 avril par la Commission européenne sur le marché du travail en Europe. Contrairement aux propos de Mario Draghi, celui-ci ne suggère pas en creux une évolution possible, ni ne propose un aménagement. Il fait tout bonnement voler en éclat la position classique de l'Europe sur les salaires ! Qu'on en juge.

Les salaires doivent suivre la productivité

Il s'agit proprement d'une révolution. Pendant des années, les institutions européennes ont froncé les sourcils devant tout type d'indexation salariale. Ici au contraire, en faisant un raisonnement implicite via la logique de la demande, la Commission indique que la hausse de la production doit alimenter la demande de main d'oeuvre et donc l'emploi, et qu'il est donc nécessaire que les salaires suivent la compétitivité d'une économie. Plus encore, la Commission indique que les pays qui sont en retard salarial sur leur productivité doivent donner un coup de pouce salarial pour maintenir la demande globale. Les décisions seraient naturellement prises par les autorités publiques et les partenaires sociaux.

Difficile de ne pas voir dans ce dernier point une mise en cause de la politique salariale de l'Allemagne et une injonction polie à son égard. Mais ce n'est que le début, car une seconde surprise se trouve nichée dans cette communication.

Des salaires minimaux doivent exister partout en Europe

Le SMIC ! Oui l'horreur absolue de tout bon libéral, qui se gausse des archaïsmes français ! Et bien la Commission appelle chaque Etat à se doter d'un SMIC. Pour lutter contre les travailleurs pauvres, et pour assurer des emplois décents. Ils doivent refléter la conjoncture économique générale. Il faut donc qu'ils soient dans chaque pays suffisamment élevés pour éviter la pauvreté à ceux qui ont un emploi, et à un niveau compatible avec la productivité. La Commission suggère le recours à des SMIC différenciés par secteur économique, négociés avec les partenaires sociaux. Certains en France y ont vu une volonté de la Commission de détruire le SMIC en l'atomisant. Oserons-nous leur rappeler l'existence de

salaires de branche en France, institués par des conventions collectives étendues ?

La flexibilité du marché du travail cul par dessus tête

Nous savons tous que dans la fameuse flexi-sécurité du travail, ce qui compte vraiment c'est le premier terme. Eh bien que nous dit la présente communication ? De favoriser la flexibilité dans l'entreprise en cas de coup dur, par la baisse temporaire du temps de travail (comptes épargne temps). En d'autres termes, de s'organiser pour ne pas virer les gens. De ne pas couper dans les allocations chômage malgré les difficultés budgétaires, pour ne pas plonger toute une partie de la population dans la pauvreté tant que la crise est là. De renforcer les droits liés aux contrats précaires et lutter contre leur abus.

Un mécanisme de surveillance de la mise en oeuvre

Tout ceci pourrait n'être qu'un voeu pieux. Il n'en est rien : la Commission rattache habilement ces sujets à la surveillance macroéconomique du nouveau pacte de stabilité, et les fait donc entrer dans les mêmes mécanismes de rapports et de recommandations nationales. Elle préconise même que les partenaires sociaux soient attachés aux discussions. Il s'agit d'une évolution très forte de la part de la Commission, les premières négociations sur le sujet ayant selon nos informations plutôt été un autre vecteur de l'austérité salariale.

Au final, que dire de tout ceci ? C'est bien un mécanisme contraignant de convergence sociale vers le haut que la Commission européenne vient de proposer officiellement. A bien des égards, il est même plus ambitieux que les propositions du Parti socialiste européen lors des élections européennes de 2009, taxées à l'époque d'irréalisme foncier par des experts désabusés. Il reste bien entendu à voir de quelle manière les Etats nationaux vont recevoir cette proposition. Mais c'est bien l'Europe sociale que la Commission vient de mettre à l'ordre du jour.

Après le Pacte budgétaire, la croissance

Alberto Majocchi

Professeur de science des finances à l'Université de Pavie, Conseiller du Centre d'études sur le fédéralisme - Rome

Traduit de l'italien par Jean-Luc Prevel - Lyon

Après l'approbation du Pacte budgétaire, le Président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi a proposé un pacte pour la croissance, reprenant ainsi un thème de fond de la campagne électorale de François Hollande. Une fois garanti que les Etats membres de l'eurozone ne pourront pas recourir à l'endettement pour

promouvoir des politiques nationales de soutien de la demande, il semble qu'il y ait désormais un large consensus sur le fait que l'Europe doive prendre en charge le financement d'un plan de développement pour relancer l'économie. On a donc pris conscience qu'une politique de rigueur est nécessaire, mais non suffisante.

Dans la perspective d'un développement durable, le moteur principal de la croissance est représenté par les investissements publics pour la production, non seulement de biens matériels -les infrastructures (transports, énergie, haut débit) que la Banque européenne d'investissements devra prendre en charge à travers l'émission de *project bonds*, mais aussi immatériels, en particulier les investissements pour la recherche fondamentale et l'enseignement supérieur et destinés à soutenir l'innovation technologique afin de garantir un accroissement de la productivité et de la compétitivité de l'industrie européenne désormais arrivée au seuil de la frontière technologique. Et il faut aussi promouvoir la production de biens publics pour faire face aux besoins des citoyens, non satisfaits par le marché (protection de l'environnement, préservation des ressources naturelles et des biens culturels, services à la personne, surtout des couches les plus défavorisées).

Mais cette relance des investissements publics et plus généralement de la demande publique s'oppose, en Europe et dans les Etats membres, aux contraintes du budget. Pour financer la croissance et favoriser la transition vers une économie durable, il faut introduire une taxe carbone en augmentant le prix des combustibles fossiles dans une mesure proportionnelle au contenu de carbone, favorisant ainsi le recours à des sources d'énergie alternatives.

Le volume du budget nécessaire pour financer le *New Deal* européen ne devra donc pas dépasser, à moyen terme, les 2 % du PIB et cette augmentation devra être accompagnée d'une contraction parallèle des budgets des Etats membres en transférant à l'Union des dépenses (dans les secteurs de la défense, de la politique extérieure, de la recherche) qui peuvent être réalisées avec des économies financières notables en utilisant les économies d'échelle possibles au niveau européen.

Le budget, financé par de véritables ressources propres (en plus de la taxe carbone, par une nouvelle taxe sur les transactions financières) devra être géré par un Trésor fédéral, responsable de la réalisation du plan et de la coordination de la politique économique des pays membres et qui devra être soumis au contrôle démocratique du Parlement européen et se situer dans le cadre d'un gouvernement représentatif de la volonté populaire. Le Conseil européen doit fixer rapidement le rythme des différentes étapes et surtout la date définitive de départ de l'Union fiscale.

L'Union économique et monétaire serait ainsi réalisée, avec un premier embryon de gouvernement démocratique européen limité pour l'heure à l'économie ; mais dans la perspective de compléter la fédération par la reconnaissance de nouvelles compétences dans le secteur de la politique extérieure et de la défense.

Construisons l'Europe de la relance !

Dans les mois ou les années à venir, une crise politique et sociale majeure risque d'emporter les pays de la zone euro s'ils ne franchissent pas une étape supplémentaire d'intégration.

L'éclatement de la crise grecque a mis au jour des défis structurels, créant une crise de confiance dans la soutenabilité des dettes publiques : les créanciers ont perçu l'insoutenable des déséquilibres de la zone euro. Les taux d'intérêt ont alors atteint des sommets, jusqu'à créer un effet boule de neige : lorsque les taux d'intérêt dépassent la croissance du PIB, la dette s'autoentretient, sauf à dégager d'importants surplus budgétaires. Pour réaliser ces surplus, chaque pays a mis sur pied des plans de sauvetage drastiques, et l'intervention de la Banque centrale européenne (BCE) a fourni quelques mois de répit.

Ce climat d'incertitude freine la demande, les ménages préférant épargner en prévision de futures taxes. Dans le même temps, les banques limitent les crédits au secteur privé pour assainir leur bilan. Dès lors, la relance ne peut venir ni de la demande, ni de l'investissement privé, ni de la commande publique. Les pays les plus endettés sont donc voués à une croissance très faible, ce qui aggrave encore la charge de leurs dettes. L'Europe ne peut sortir de cette crise sans changer de logique. Si le scénario actuel continue, l'euro ne pourra pas disposer des moyens de résister aux tendances centrifuges et à la montée des discours populistes. Sa disparition ne sera plus qu'une question de temps.

Un autre chemin de sortie est possible. Il consiste à compléter et adapter le traité de Lisbonne, notamment pour dépasser la simple coordination entre Etats membres, devenue insuffisante. Il consiste à dénoncer, à réduire et à annuler les coûts de la non-Europe. Il faut pour cela commencer par circonscrire les dettes du passé des pays de la zone euro en mutualisant une partie. Ceci diminuera les taux d'intérêt et redonnera des marges de manœuvre aux pays endettés. Dans cet esprit, il sera nécessaire de renforcer la coopération entre la Commission européenne et les Trésors nationaux dans le cadre d'un Institut fiscal européen dans la perspective de la création d'un Trésor européen, à l'instar de l'Institut monétaire européen qui avait précédé la création de la BCE.

Il faut ensuite, et surtout, relancer la productivité grâce à des réformes structurelles, en particulier dans le secteur des services, et à des investissements dans des projets générateurs de croissance. Ils existent : dans la transmission de l'énergie et l'efficacité énergétique, dans les transports propres et les politiques urbaines, dans l'aéronautique, les industries numériques et la recherche cognitive... les industriels ont tous sur la table des projets à l'échelle européenne dont les financements nécessitent un concours de tous les pays. Pour cela, il est nécessaire de créer des "projets bonds", c'est-à-dire de la bonne dette, finançant des projets générateurs de revenus futurs.

La Banque européenne d'investissement pourra sans difficulté porter ces projets sur la base de propositions de la Commission européenne.

Les investisseurs n'achèteront ces projets bonds que si les moyens de les rembourser ne sont pas issus d'une contribution volontaire des pays de la zone euro, car cela alourdirait leur dette. Seul un impôt européen dans le cadre d'un budget fédéral pourra donner la crédibilité suffisante à ce nouvel outil de croissance. Pour le financer, on peut penser à la rétrocession d'un point de TVA, à l'instauration d'une taxe carbone et d'une taxe sur les transactions financières. Il sera alors possible de générer avec les projets bonds plus de 1 000 milliards d'euros pour investir dans des projets d'avenir, relancer une véritable croissance, proposer une vision motivante de l'Europe et créer les mécanismes de résolution des déséquilibres originels.

Aucun impôt ne peut cependant être instauré sans légitimité démocratique et sans surmonter la crise de confiance entre les citoyens et l'UE, en offrant aux Européens une nouvelle perspective pour l'avenir. Il faut donc ajouter une dimension parlementaire à ce processus : l'euro ne peut survivre sans avancée politique majeure. Le fédéralisme est la seule voie pour éviter une crise majeure qui sacrifierait une génération entière. Dès aujourd'hui, les parlementaires européens des pays de la zone euro doivent se réunir et préciser le chemin à suivre d'ici aux prochaines élections européennes.

Sur la base de leurs délibérations, ces parlementaires européens devront organiser des assises sur l'avenir de l'Europe à partir de la zone euro, qui accueilleront des délégations du Parlement européen et des Parlements nationaux, comme cela avait déjà été proposé par François Mitterrand devant le Parlement européen en 1989. Ce fédéralisme de nécessité donnera naissance à une véritable Europe politique et sociale, dont les institutions assureront un juste équilibre entre les politiques budgétaires et monétaires, la stimulation de l'activité économique, les réformes structurelles de compétitivité, et une cohésion sociale renforcée.

La survie de la zone euro passe par un gouvernement économique et un budget européen de croissance. Le fédéralisme est donc seul capable d'éviter les conséquences désastreuses de son effondrement sur notre niveau de vie. Il ouvrira la voie aux Européens vers une Europe juste, solidaire et démocratique, capable de tenir toute sa place dans le monde.

Bernard Barthalay, président de Puissance Europe (France) ; Aurélien Caron, président des Jeunes européens-France (France) ; Jean-Marie Cavada, président du Mouvement européen-France (France) ; Fabien Chevalier, président de Sauvons l'Europe (France) ; Catherine Colonna, ancienne ministre des affaires européennes (France) ; Olivier Ferrand, président de Terra Nova (France) ; Pauline Gessant, présidente des Jeunes européens fédéralistes (France) ; Simone Harari, présidente d'Effervescence (France) ; Guillaume Klossa, président d'EuropaNova (France) ; Philippe Laurette, président d'honneur de l'association Jean-Monnet (France) ; Philippe Le Guen, directeur de l'association Jean-Monnet (France) ; Henri Malosse, président du groupe employeur au CESE (France) ; Yves Mény, ex-président de

l'Institut universitaire européen (France) ; Dominique Reynié, président de Fondapol (France) ; Benoît Thieulin, président de La Netscouade (France) ; Jacques Ziller, professeur de droit européen à l'université de Pavie (France) ; Giuliano Amato, ex-président du conseil italien (Italie) ; Emma Bonino, vice-présidente du Sénat italien, ancien ministre des affaires européennes (Italie) ; Rocco Cangelosi, ambassadeur, ex-représentant permanent à Bruxelles, ex-conseiller diplomatique du président de la République d'Italie (Italie) ; Pier Virgilio Dastoli, président du Mouvement européen-Italie (Italie) ; Monica Frassoni, co-présidente du parti des verts européens (Italie) ; Sandro Gozi, responsables des affaires européennes du Parti démocrate italien, vice-président du Mouvement européen-Italie (Italie) ; Alberto Majocchi, professeur, université de Pavia, ex-président de l'Institut d'études et d'analyses économiques (Italie) ; Romano Prodi, ex-président du conseil italien (Italie) ; Alberto Quadrio Curzio, professeur, université Cattolica, vice-président de l'Accademia dei Lincei (Italie) ; Barbara Spinelli, journaliste et écrivain (Italie) ; Anne-Marie Lizin, président honoraire du Sénat de Belgique (Belgique) ; Stefan Collignon, professeur à l'Ecole des hautes études de Sant'Anna (Allemagne) ; Evelyne Gebhardt, députée européen (Allemagne) ; Ulrike Guérot, conseil européen des relations étrangères (Allemagne) ; Jo Leinen, député européen, président du Mouvement européen international (Allemagne) ; Enrique Barón Crespo, ancien président du parlement européen, ex-président du Mouvement européen international, président de la Fondation européenne pour la société de l'information et l'administration publique (Espagne) ; Pasqual Maragall, ex-président de la Généralité de Catalogne, ex-maire de Barcelone (Espagne) ; Francisca Sauquillo, ex-députée européenne (Espagne) ; Anna Terrón, ex-députée européenne, ex-secrétaire d'Etat à l'immigration et à l'émigration (Espagne) ; Carlos María Bru Purón, président du Mouvement européen-Espagne, ex-secrétaire d'Etat aux affaires européennes (Espagne) ; Haris Pamboukis, ex-ministre du gouvernement grec (Grèce) .../...

Comité de Turin pour la Fédération européenne et pour un plan européen de développement durable

Pendant le débat une vaste convergence d'opinions a surgi à propos de l'insuffisance du cadre institutionnel actuel de l'Union européenne (UE), pour affronter les défis de la crise et de la mondialisation, et l'urgence de procéder vers une Europe démocratique, unie et fédérale. Les participants, en constatant avec préoccupation l'impasse actuelle de l'UE, ont été d'accord sur la nécessité de donner la parole aux citoyens, aux organisations économiques, sociales et politiques, et aussi sur la nécessité d'exercer une forte pression sur les institutions européennes, afin qu'elles endossent leur responsabilités et qu'elles relancent l'économie européenne, un modèle d'emploi stable et de qualité, la recherche et l'innovation.

Sans sous-estimer les difficultés présentes dans l'organisation d'une action européenne si complexe, les organisations présentes se sont engagées à :

- établir entre elles des relations organisées et à coordonner leur actions avec celle des autres

comités qui sont en train de surgir aux niveaux local, régional, national et européen ;

- contribuer à étendre le réseau des promoteurs à tous les niveaux, en privilégiant la dimension européenne et régionale ;
- entamer un programme d'interventions, débat et production de documents sur le thème du Plan européen de développement durable (points qualifiants, moyens de financement, temps et mode d'action) pour préparer les conditions nécessaires pour lancer une ICE (Initiative citoyenne européenne) et entamer la récolte d'un million d'adhésions.

Les organisations suivantes ont adhéré au comité :

Ab-Imis, ACLI, ACMOS, AEDE, AICCRE, ARCI, ASEGE, Centro Studi Paralleli, Centro Studi Sereno Regis CESI, CGIL-Torino-Piemonte, CISL-Torino-Piemonte, Federmanager, FIDAPA, Forum Associazioni Insegnanti, GFE-To, GFE-Piemonte, Giovani Democratici Torino-Piemonte, Giustizia e Libertà, Gruppo Abele-Libera, FLARE, giovani IDV Torino-Piemonte, Ist. Studi Storici G. Salvemini, Lega-COOP, MFE-Torino-Piemonte, Partito Radicale Torino-Piemonte, PDL-PPE, SAVT, SIOI, TAVOLA DELLA PACE, UDC-Torino-Piemonte, UIL-Torino-Piemonte.

D'autres organisations ont envisagé d'adhérer après un débat interne approfondi.

Comité promoteur de Turin pour la Fédération européenne et un plan de développement durable

Les Associations politiques, économiques et sociales,
réunies à Turin le 7 mars 2012

conscientes

- que dans un monde caractérisé par une interdépendance croissante et où tous les Etats sont impliqués dans des processus d'intégration, la paix, la liberté, la démocratie et la justice sociale peuvent être garanties seulement par un ordre politique construit sur plusieurs niveaux de gouvernement, avec l'attribution de pouvoirs significatifs au niveau supranational ;
- qu'à cause du fait que le projet européen des Pères fondateurs pour une Europe fédérale reste inachevé, l'Union n'a pas les moyens pour promouvoir le développement et la compétitivité, avec de graves conséquences pour l'emploi, les revenus et la cohésion sociale ;
- que, pour sortir de la crise et affronter les défis de la mondialisation, l'Europe a besoin d'un gouvernement démocratique de l'économie, doté d'un budget fédéral d'au moins 2 % du PIB, alimenté par des ressources propres, et d'une politique étrangère et de sécurité qui lui permette de parler d'une seule voix dans le monde ;

affirment

- que de la crise mondiale extrêmement grave qui a investi l'Europe on ne peut pas sortir seulement par des mesures d'austérité, qui, sans politiques de développement appropriées, sont destinées à produire une récession et à saper la compétitivité de l'économie européenne ;
- qu'il est nécessaire que l'Union européenne promeuve un **Plan pour le développement écologiquement et socialement durable**, financé par des impôts européens sur les transactions financières et sur les émissions de CO2 et par des euro-obligations (*euro project bonds*) pour relancer la croissance et l'emploi ;

s'engagent

- à contribuer dans l'élaboration et dans la promotion de projets et initiatives aux niveaux local, régional, national et européen pour atteindre les objectifs présentés ci-dessus ;
- à mobiliser leur forces et les réseaux nationaux et européens de référence pour qu'ils se rendent disponibles pour orienter l'opinion publique et les pouvoirs publics vers les objectifs institutionnels et politiques indiqués, notamment pour ce qui concerne le lancement d'un Plan européen de développement durable même grâce à l'activation de l'**Initiative citoyenne européenne** (ICE), l'instrument de démocratie participative prévu par le Traité de Lisbonne (Art. 11.4).

**Projet d'initiative
citoyenne européenne
proposé par le MFE
en liaison avec le Conseil italien
du Mouvement européen
et les partenaires sociaux**

Le règlement UE 211/2011, portant application de l'initiative citoyenne prévue par l'art. 11 du TUE, sera en application le 1er avril 2012. Ce règlement exige les éléments suivants pour que l'on puisse enregistrer une initiative des citoyens européens :

1. Le titre de l'initiative (100 caractères au maximum)

Plan de développement durable pour l'assainissement économique, la croissance et l'emploi dans l'Union européenne.

- **L'objet de la proposition (200 caractères au**

maximum)

La Commission devrait proposer un plan européen de développement durable, d'un montant égal à 1 % au moins du PIB européen, qui relance la croissance économique et crée de nouveaux emplois moyennant des investissements publics financés par la BEI et par le budget européen.

- **La description des objectifs de la proposition (500 caractères au maximum)**

Objectifs principaux du plan de développement :

4. un programme d'investissements publics pour la production de biens matériels (infrastructures de transport, réseaux énergétiques, bande large pour les télécommunications, etc...) ;
5. un soutien financier de l'UE à la production de biens publics européens (énergies renouvelables, recherche et innovation, nouvelles technologies, protection de l'environnement et du patrimoine culturel, etc...) ;
6. la révision des objectifs du Fonds européen d'adéquation à la globalisation institué par le règlement 1927/2006 afin de financer des mesures sociales pour l'emploi et la «flexicurity» au niveau européen (ou, en tant que solution alternative, la création d'un nouvel instrument de politique sociale européenne).

Le programme d'investissements publics devrait être financé par la BEI et garanti par l'émission de «*Projects Bonds*» d'un montant d'environ 100 milliards d'Euros (comme proposé par Alain Lamassoure, Guy Verhofstadt et d'autres au sein du PE). Seuls les intérêts sur le capital investi seraient inscrits dans le budget européen. Les autres mesures du plan de développement seraient financées par de nouvelles ressources propres de l'Union (*carbon tax* et/ou taxe sur les transactions financières telle que proposée par la Commission européenne le 28 juin 2011). Le budget européen devrait, à terme, être financé exclusivement par des ressources propres de l'Union (nouvelle TVA européenne, *carbon tax* et taxe sur les transactions financières).

4. Les dispositions du Traité pertinentes pour l'action proposée

L'art 3, par 3, du TUE mentionne, parmi les objectifs de l'Union, le développement durable de l'Europe, une croissance économique équilibrée et une économie sociale de marché qui tende au plein emploi et au progrès social. Toutefois, le Traité n'a pas prévu les moyens d'action nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Par conséquent, les institutions de l'UE doivent avoir recours à un règlement ou à une décision fondée sur l'art 352 TFUE pour réaliser le plan de développement. La création de nouvelles ressources propres devra intervenir par une décision séparée fondée sur l'art. 311 du TFUE.

Les Jeunes Européens - France soutiennent avec enthousiasme l'initiative des dix Ministres des Affaires étrangères européens pour la création d'une fédération européenne

Article publié initialement sur *Le Taurillon*

Le 19 juin dernier, les Ministres des Affaires étrangères autrichien, belge, danois, italien, luxembourgeois, néerlandais, polonais, portugais et espagnol se sont réunis à Berlin à l'initiative du Ministre des Affaires étrangères allemand Guido Westerwelle (*FDP*). Ils ont présenté un rapport mettant en avant leurs propositions de réforme pour un «Plan de transformation pour un État européen» à José-Manuel Barroso, Herman Van Rompuy, Mario Draghi et Jean-Claude Juncker. Ce rapport expose les avancées nécessaires et des propositions de réformes institutionnelles pour l'avènement d'un Etat européen basé sur le modèle des États-Unis d'Amérique.

En plus de réaffirmer le caractère irréversible de l'Union européenne et de sa monnaie unique, l'euro, les dix ministres définissent un objectif politique de long terme pour pallier les défiances de la gouvernance actuelle de l'Union mise en lumière par la crise de la dette.

Le Président de la Commission serait élu au suffrage universel et pourrait constituer «une équipe gouvernementale». Le Parlement européen deviendrait une chambre bicamérale avec la création d'une «chambre des États» réunissant le Conseil des Ministres et des chefs d'État et de gouvernement. A court terme, les candidats à la présidence de la Commission européenne seront désignés à l'avance pour les prochaines élections européennes en 2014, les ministres prennent également des engagements quant à la qualité et au caractère beaucoup plus médiatique des prochains candidats. Le Parlement européen devrait normalement avoir un rôle beaucoup plus important à jouer lors de cette élection. C'est une mesure que les Jeunes Européens-France réclamaient ([URL: http://www.jeunes-europeens.org/Les-Presidences-de-l-Union](http://www.jeunes-europeens.org/Les-Presidences-de-l-Union)) depuis les élections de 2009 et la campagne «*Who is your candidate ?*».

Le gouvernement fédéral aurait de nouvelles compétences comme la gestion des frontières, un budget étendu pour une gouvernance économique commune et la défense européenne. Les Ministres ont particulièrement insisté sur la notion de solidarité que cette nouvelle gouvernance permettra de mettre en place entre les États membres de l'Union, notion qui a gravement fait défaut ces derniers mois.

Les Jeunes Européens s'associent pleinement à ces propositions qu'ils appellent de leurs vœux depuis des années. Les réformes avancées vont dans le sens d'une Europe plus forte, démocratique, ambitieuse et responsable.

Les Jeunes Européens-France soutiennent les dix Ministres européens des Affaires étrangères dans leur projet et saluent cette initiative constructive. Seule la

création d'une Europe fédérale permettra aux citoyens européens de relever avec succès les défis du XXIème siècle.

Le groupe baptisé «Groupe des Ministres des Affaires étrangères pour l'avenir de l'Europe» se réunira pour faire progresser ces propositions le mois prochain en Espagne. Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères français a été invité.

Les Jeunes Européens-France appellent les dirigeants français et tous les autres responsables européens à s'associer pleinement à cette proposition pour que ces réformes voient le jour au plus vite. Ce «Groupe du futur» porte décidément bien son nom !

EUROPA UNION DEUSCHLAND - MOVIMENTO FEDERALISTA EUROPEO JEF GERMANY - JEF ITALY

Les sections nationales de l'Union des fédéralistes européens italienne et allemande, c'est-à-dire l'Europa Union Deutschland (EUD) et le Movimento Federalista Europeo (MFE) ainsi que les jeunes européens fédéralistes de la JEF Allemagne et de la JEF Italie se réjouissent des propositions mises en avant par le gouvernement allemand pour relancer le processus de l'unification politique européenne en partant de l'eurozone et visant à construire des institutions fédérales indispensables pour affronter la crise fiscale, économique et financière qui met en péril l'avenir de l'Europe. L'EUD et le MFE en appellent aux gouvernements nationaux et aux parlements des pays qui ont accepté de construire une union monétaire afin qu'ils lancent un projet en commun pour construire une fédération européenne maintenant, avant qu'il soit trop tard.

Notons que le Comité directeur de l'UEF-France réuni à Paris le 30 juin 2012 a décidé à l'unanimité de signer le texte ci-dessous et de contacter les Jeunes Européens - F France pour leur demander de se joindre avec elle à l'initiative des fédéralistes allemands et italiens.

Initiative pour une Union politique fédérale de l'Europe maintenant !

Les fondations de l'unité et de la solidarité entre les peuples européens sont en péril. L'avenir de l'Europe est en jeu. Les politiques doivent trouver les bonnes options et les instruments pour agir tout de suite.

L'approche intergouvernementale actuelle pour s'attaquer à la crise à travers des mesures à court terme a

échoué. Sans une impulsion européenne majeure, capable de susciter la croissance et le développement à l'échelle du continent, les sacrifices effectués au niveau national qui sont nécessaires pour régler la crise de la dette ne suffiront pas à regagner la confiance du peuple européen, ni celle des marchés, ni celle du reste du monde. Il n'est pas non plus possible de continuer à évacuer la question cruciale de la légitimité démocratique européenne, ni celle des défis de la mondialisation.

C'est pour ces raisons que nous demandons :

- une nouvelle initiative politique de la part des pays de l'eurogroupe pour poser les fondations de la création d'une fédération européenne à travers une méthode constituante démocratique : il est nécessaire de démontrer que le projet politique européen peut continuer à avancer et sa légitimité démocratique être renforcée tout en surmontant la dette actuelle et la crise de confiance dans le même temps ;
- un renforcement de l'unité politique démarrant par l'eurogroupe et tous les pays qui veulent une unité plus étroite tout en trouvant de meilleurs moyens plus efficaces pour assurer un mode de décision démocratique, transparent et efficace sur le plan politique, économique et fiscal ;
- tout en gardant à l'esprit que la tendance actuelle à réagir à la crise avec des méthodes intergouvernementales a montré qu'elle était à courte vue et qu'elle s'accompagnait d'une montée de renationalisation ;
- nous n'avons pas seulement besoin de revigorer la méthode communautaire mais nous devons aller au-delà en promouvant une union politique fédérale. La somme des intérêts nationaux n'est pas la meilleure approche pour l'Union européenne (UE) et elle est contraire à la véritable essence de l'intégration européenne telle qu'elle a été imaginée par les pères fondateurs européens tels que Alcide de Gasperi et Konrad Adenauer ;
- un appel du Parlement européen aux gouvernements et aux parlements nationaux pour qu'ils convoquent une nouvelle Convention constituante ;
- la convocation d'une convention/assemblée constituante composée de représentants élus par les citoyens à la fois au niveau national et européen ainsi que des représentants des gouvernements et de la Commission européenne qui, en dépassant les véto nationaux, aura pour mandat d'élaborer une constitution fédérale ;
- l'inclusion dans le nouveau Traité/Constitution d'une disposition pour une intégration différenciée qui donne aux pays un délai suffisant pour s'adapter aux différents stades d'une intégration européenne plus profonde leur permettant de se joindre pour aller de l'avant ou de rester en arrière pour mieux se préparer pour une intégration future.

Les fédéralistes européens actifs en Allemagne et en Italie en appellent aux hommes et aux femmes des institutions nationales et européennes, aux partis, aux mouvements politiques et à la société civile pour qu'ils soutiennent cette initiative.

Des intellectuels du monde entier appellent les *leaders* mondiaux et les citoyens du monde à construire une démocratie globale

Le mercredi 27 juin, à la *London School of Economics and Political Science (LSE)*, à 18 H 30 a eu lieu le lancement du Manifeste pour une démocratie globale.

Ce Manifeste (dont nous avons, rappelons le, publié dans notre précédent numéro une ébauche rédigée et diffusée depuis par notre ami Fernando Iglesias) est une déclaration pluraliste relative à la nécessité d'apporter des réponses globales et démocratiques à des questions globales comme la prolifération nucléaire, le changement climatique et la crise financière pour lesquelles il propose d'étendre la démocratie et la citoyenneté au delà du cadre national, de démocratiser les organisations internationales et d'avancer vers la constitution d'institutions globales démocratiques.

Le Manifeste a été signé par beaucoup des personnalités faisant autorité en matière de politiques globales, comme **Abdullahi Ahmed An-Na'im, Daniele Archibugi, Jacques Attali, Bertrand Badie, Zygmunt Bauman, Ulrich Beck, Mary Burton, Noam Chomsky, Richard Falk, Susan George, David Held, Fernando Iglesias, Mary Kaldor, Mathias Koenig-Archibugi, Lucio Levi, Giacomo Marramao, George Monbiot, Toni Negri, Heikki Patomaki, Beatriz Sarlo, Saskia Sassen, Fernando Savater, Roberto Saviano, Juan José Sebrelli, Richard Sennett, Vandana Shiva y Andy Strauss.**

La conférence de presse internationale à laquelle a été présenté le Manifeste s'est tenue en présence de divers des signataires et a été la première d'une série qui se dérouleront à Rome (en septembre) et à Buenos Aires (en novembre) puis à New York, Bruxelles, la Nouvelle Delhi et Tokyo ou d'autres villes du monde... Les lecteurs intéressés peuvent trouver d'avantage d'informations :

<http://globaldemocracymanifesto.wordpress.com/>

Manifeste pour une démocratie globale

La politique en retard. Nous vivons dans une époque de profondes transformations technologiques et économiques qui n'ont pas été accompagnées par un développement semblable des institutions publiques responsables de leur régulation. L'économie est devenue globale, mais les institutions politiques et la démocratie n'ont pas suivi cette tendance. En dépit de leurs particularités, différences et limites, les révoltes sociales qui se multiplient sur toute la planète rendent compte d'un malaise accru vis-à-vis du système de prise de décisions et les formes courantes de représentation du système politique, révèlent leur capacité réduite à protéger les biens communs et expriment des exigences vers un idéal démocratique plus profond et partagé.

Le bien-être et la sécurité du monde sont en danger. L'ordre national et international qui a émergé après la seconde guerre mondiale et la chute du Mur de Berlin n'a pas été capable de gérer les grandes avancées des systèmes productifs au profit de l'ensemble de l'humanité. Tout au contraire, nous assistons à l'émergence de processus régressifs et destructeurs dérivés de la crise économique et financière, de l'augmentation des inégalités sociales, du réchauffement climatique global, ainsi que de la prolifération nucléaire. Ces phénomènes ont déjà affecté la vie de millions d'êtres humains, et leur continuité et leur renforcement mutuel mettent en demeure la paix dans le monde et la survie de la civilisation humaine.

Les crises globales requièrent des solutions globales. Dans un univers social déterminé par la mondialisation, les capacités démocratiques des États nationaux et des institutions internationales se voient de plus en plus restreintes face à l'émergence de processus puissants et non démocratiques, d'organisations et de systèmes mondiaux. Ces dernières années, les principaux *leaders* nationaux et internationaux du monde sont restés impuissants face aux événements globaux. Leurs échecs réitérés montrent qu'il ne suffit pas de réunions ponctuelles, ni d'accords intergouvernementaux, ni de la coopération internationale, ni du prétendu multilatéralisme, ni des actuelles formes de gouvernance mondiale. La mondialisation des finances, des chaînes de production et des systèmes de communication, ainsi que le pouvoir planétaire atteint par des technologies destructrices, exigent une globalisation des institutions politiques de régulation et de contrôle : les crises globales requièrent des solutions globales. Ainsi, nous exigeons la création urgente de nouvelles agences globales spécialisées dans le désarmement, le développement économique équitable et durable, la protection de l'environnement, et la mise en place rapide de formes de gouvernance démocratique globale pour tous les défis face auxquels les actuels sommets intergouvernementaux se sont montrés incapables de trouver une solution.

Nous avons besoin de progresser vers des formes nouvelles de démocratie, plus vastes et plus profondes. L'actuel modèle de globalisation technologique et économique doit être dépassé par un système qui mette les instruments techniques et économiques au service d'un monde plus juste, pacifique et humain. Il faut aller vers un nouveau paradigme de

développement globalement durable qui bénéficie aux membres les plus pauvres et démunis de l'humanité. Pour éviter l'aggravation des crises globales et chercher des solutions aux défis posés par la mondialisation, il faut aller vers des formes de démocratie plus vastes et plus ancrées. Les organisations nationales devraient faire partie d'une structure plus large et mieux coordonnée, laquelle doit articuler des institutions démocratiques régionales sur tous les continents, et comprendre une réforme de la Cour Internationale de Justice, la promotion d'une Cour Pénale Internationale plus juste et équitable, et la création d'une Assemblée parlementaire des Nations unies, germe d'un futur Parlement mondial. Mais ce changement institutionnel ne peut avoir de succès s'il est le fruit d'actions d'une élite autoproclamée. Tout au contraire, la démocratisation de l'ordre mondial doit surgir d'un processus socio-politique ouvert à tous les êtres humains, dont l'objectif est l'institutionnalisation participative d'une démocratie globale.

Globaliser la démocratie est la seule manière de démocratiser la globalisation. Au-delà de nos différences sur le contenu et les méthodes nécessaires pour avancer vers un ordre mondial plus juste et équitable, nous les signataires de ce document, partageons un ferme engagement pour le développement d'une démocratie globale. Au nom de la paix, de la justice et des droits de l'homme, nous ne voulons pas être mondialement gouvernés par ceux qui ont été élus pour le faire seulement au niveau national, ni par des organisations internationales qui ne nous représentent pas. Donc, nous travaillons pour la construction d'espaces politiques supranationaux et réclamons des institutions politiques régionales, internationales et mondiales à la hauteur des défis propres au XXI^{ème} siècle, qui expriment les différentes visions et protègent les intérêts communs des sept milliards de femmes et d'hommes qui aujourd'hui composent l'humanité.

Nous appelons tous les êtres humains à participer à la constitution d'une démocratie globale. Nous partageons les revendications des mouvements sociaux mondiaux qui appellent à «s'unir pour un changement global» ainsi que pour une «démocratie réelle». Ces deux postulats signifient que nous rejetons le fait de continuer à être gouvernés par des pouvoirs politiques et économiques dont les résolutions échappent entièrement à notre influence. L'autonomie et l'autodétermination des peuples ne sont pas valables uniquement au niveau local et national. C'est pourquoi nous revendiquons notre droit à participer aux décisions globales fondamentales qui affectent nos vies. Nous nous voulons «citoyens du monde», pas simplement des «habitants». Nous exigeons une démocratie non seulement au niveau local et national mais aussi une démocratie globale, nous nous engageons à travailler pour son développement et nous appelons tous les *leaders* politiques, intellectuels et civiques du monde, toutes les organisations, les partis et les mouvements, et toutes les personnes de convictions démocratiques de la planète, à participer activement à sa construction.

www.pressefederaliste.eu

A propos des élections françaises ... et des profiteurs de la souveraineté nationale

Carton rouge à Nicolas Sarkozy pour son programme eurosceptique

Article publié sur *Le Taurillon* le 26 avril

Monsieur Sarkozy, alors que la campagne présidentielle n'avait jusque là fait émerger aucune idée brillante sur le sujet, j'ai remarqué, dans vos propositions récentes, le retour de la thématique européenne. C'est avec regret cependant que je constate les multiples inexactitudes de vos propos et que je déplore leur impact sur le lien déjà ténu entre l'Europe et ses citoyens, en France et au-delà.

C'est la faute à Schengen

Exit la stratégie franco-allemande, N. Sarkozy l'europeén, le nouveau «Père fondateur» de l'Europe. Votre *meeting* à Villepinte le 11 mars fut l'occasion d'une série de propositions eurosceptiques. Présentées savamment aux côtés de citations de Schuman et Monnet, vous nous avez dévoilé votre nouvelle Europe. Une Europe tellement nouvelle qu'elle a été fraîchement accueillie par nos amis voisins.

Il faut dire que votre projet est irréaliste. Renouvelant le parallèle triste entre immigration et criminalité, vous vous en êtes pris à Schengen, manifestement source de tous les maux de l'Union et de la France. Vous déclarez vouloir plus de contrôles aux frontières communes et le droit de fermer les nôtres à tout moment. Et si vos desiderata frontaliers ne sont pas réalisés au bout d'un an, la France se retirera des accords de Schengen. Et tant pis si la libre circulation des personnes a été l'une des avancées les plus palpables de l'intégration européenne pour ses citoyens.

A manier si élégamment l'art de l'ultimatum, le premier tour vous montrera si vous avez su galvaniser les eurosceptiques et les souverainistes de tout poil.

En tout cas, en évoquant une sortie des Accords de Schengen, vous avez déjà fait le bonheur des nostalgiques, puisque lesdits Accords n'existent plus... depuis 1997. Pour sortir de Schengen aujourd'hui, il faut soit sortir de l'UE, soit espérer convaincre 27 autres États membres de réformer les Traités ou alors ne plus respecter le droit européen.

Il n'y a pas de petites économies

Votre retour aux sources souverainistes nous a prouvé qu'elles pouvaient sembler intarissables. L'annonce de votre programme la semaine dernière, agrémentée d'une *Lettre au peuple français*, nous a prouvé votre incroyable créativité en matière d'*eurobashing*, notamment budgétaire.

Pour réduire le déficit de la France, votre solution est

toute simple : «geler le budget de l'UE». Cela sonne bien. L'amalgame est rapide. On a tôt fait de croire qu'avec vous, la France arrêtera de payer sa contribution à l'Union européenne, le tout en donnant à la presse des chiffres sur sept ans, qui font plus peur («le budget européen équivalait à 1000 milliards sur sept ans»). Je vous le dis, Monsieur Sarkozy, votre tentative de dénigrement des institutions européennes et de leur financement est purement détestable. Le budget européen est aujourd'hui très faible. L'UE n'a dépensé en 2011 que 126 milliards d'euros. C'est loin des 800 milliards de dépenses publiques par la France, chaque année, et loin des énormes sommes que représentent aujourd'hui les fonds de sauvetage européens, dont vous ne parlez pas et qui ne bénéficient d'aucun contrôle démocratique.

Le retour de l'Europe-Léviathan

La page 20 de votre *Lettre au peuple français* constitue un parfait manuel d'introduction à l'eurosepticisme ; le chapitre «L'Europe devait nous protéger, elle a aggravé notre exposition à la mondialisation» semble être de la main d'un Geert Wilders sur la fin ou issu d'un *tabloïd* britannique. Il s'agit ni plus ni moins d'une anthologie «Café du commerce» des reproches faits à l'Europe. Honnêtement, en sélectionner les meilleurs morceaux à des fins d'illustration pour cet article est difficile, tant chaque phrase a sa place au Walhalla de l'euro-paranoïa. Grosso modo, si vous en êtes aujourd'hui réduit à formuler des ultimatums virils à cette «Europe coupée des peuples», c'est que vous en avez été la principale victime, jamais l'artisan. «Elle s'est mise à accumuler les normes sans que les pays puissent réagir, divisés qu'ils étaient par un élargissement trop rapide qui les avait mis trop nombreux et trop hétérogènes autour de la table.» Présenter les États-membres comme des victimes a de quoi faire sourire, tant sous votre mandat ils ont éclipsé les institutions communautaires et dominé la prise de décision.

On est toujours meilleur qu'un autre

Vos dernières propositions auraient presque eu l'air fade si vous ne les aviez pas agrémentées de sauce andalouse. Faisant fi de toute forme de solidarité européenne et de prudence pour le pays à moyen terme, vous avez en effet décidé d'éreinter nos amis espagnols en déclarant que si vous n'étiez pas réélu, la France serait, comme l'Espagne, la proie d'une «crise de confiance». Le gouvernement espagnol a justement crié au scandale et la zone euro a retenu son souffle, craignant des propos auto-réalisateurs sur les marchés.

Carton rouge pour avoir fragilisé l'Europe

Monsieur Sarkozy, vous obtenez ce carton rouge avec les honneurs. Vos propos fragilisent l'Europe. Ils la fragilisent en la présentant exclusivement comme une Tour d'ivoire. Sans tomber dans l'euro-béatitude et en appelant depuis toujours à un véritable contrôle démocratique des décisions européennes, nous regrettons que ce portrait à charge passe volontairement à la trappe le rôle que joue et pourrait jouer le Parlement européen (que vous n'avez pas mentionné une seule fois). Vous ne parlez pas non plus des nouveaux outils comme l'Initiative citoyenne européenne, qui représente une avancée. Manifestement amnésique, vous omettez également de rappeler que vous avez cautionné et créé une Europe toujours moins transparente, toujours moins démocratique et toujours plus intergouvernementale, notamment dans sa gestion de la crise de l'euro.

Vous fragilisez l'Europe en abusant les Français sur les possibilités d'une Europe à la carte. Sur Schengen, sur la contribution française, vous laissez penser qu'en criant, on obtient ce que l'on veut. Ces postures, habituelles au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas, étaient restées inédites en France. C'est franchement regrettable et démagogique, surtout quand on voit comment les derniers gouvernements britanniques et néerlandais sont revenus bredouilles de Bruxelles.

Vous fragilisez l'Europe enfin en froissant nos voisins, l'Allemagne d'abord, l'Espagne ensuite. Vous avez ainsi par là-même contribué à faire penser que, chaque cinq ans, la scène politique française déversera toute sa bile sur l'UE et ses États membres. Cela décrédibilise la campagne présidentielle à l'extérieur comme à l'intérieur et cela menace les liens entretenus avec les gouvernements voisins.

Si votre souhait de réformer l'Europe est aussi réel que vous le prétendez et si les électeurs français vous accordent leur suffrage, nous vous invitons à diriger votre énergie et votre créativité vers les vrais problèmes de l'Union : un déficit démocratique, une absence de gouvernement économique, un budget famélique ainsi qu'une représentation extérieure inopérante.

Les profiteurs de la souveraineté nationale

Altiero Spinelli

Fédéchoses republie dans ce «Fed'actualité» un extrait important du Manifeste des Fédéralistes européens (Projet) publié par Altiero Spinelli en 1957, dans le cadre de la collection du Bureau d'études de l'UEF par l'éditeur Société européenne d'études et d'informations. Ce texte reste actuel, même s'il n'est pas récent, plus particulièrement dans la mesure où il exprime toujours dans les grandes lignes les limites de la démocratie formelle en France et les difficultés de réforme l'Etat-nation le plus ancien et le plus

bonapartiste de l'Union européenne. L'intégralité de cet ouvrage de Spinelli sera du reste republié dans les tous prochains mois par Fédérop avec en annexe le texte de son intervention à la Session de Turin du Congrès du Peuple européen, dans la Collection Textes fédéralistes avec une introduction de Jean-Pierre Gouzy et le soutien financier de Presse fédéraliste.

Souverainetés abusives

Etant donné les circonstances humiliantes dans lesquelles ils en sont réduits à vivre, les Etats nationaux d'Europe n'étaient plus ouvertement les ambitions néfastes du passé. Ils prétendent, au contraire -et inscrivent souvent dans leurs constitutions- qu'ils ne sont que des instruments au service du peuple. Pour accomplir cette mission, leurs exigences à l'endroit des citoyens continuent à être celles du passé. Obéir aux lois de leur propre Etat, payer les impôts exigés par ce dernier, mettre à la disposition de ce même Etat une partie de sa propre vie pour le service militaire, être prêt même à sacrifier sa vie en cas de guerre, continue à constituer le devoir suprême des citoyens de chacun des pays européens. Le respect de ces devoirs est garanti par des instruments de coercition appropriés, nécessaires dans n'importe quelle communauté. Mais surtout, on l'imprègne dans l'esprit de tous avec d'innombrables moyens de propagande, de telle manière qu'il est désormais considéré comme la plus haute manifestation éthique de chaque citoyen. Il y a peu de temps, il se trouvait encore des forces politiques qui se vantaient de faire appel à une solidarité supérieure à celle de l'Etat national. Aujourd'hui toutes les forces politiques qui se manifestent dans les pays européens, se glorifient de n'être autres que nationales, c'est-à-dire se limitent à demander à l'Etat de bonnes lois et aux citoyens l'obéissance à l'Etat.



**Altiero Spinelli
vote au Parlement européen**

Source Parlement européen

Cette exigence de loyauté absolue à l'endroit de son propre Etat, n'est cependant politiquement et moralement justifiable que dans la mesure où l'Etat est à

son tour capable d'assurer l'accomplissement de certaines fonctions publiques fondamentales, dont dépendent la sécurité, le bien-être et la liberté de la communauté de ses membres. Or, les Etats nationaux d'Europe sont devenus incapables de remplir, dans l'intérêt de leurs propres citoyens, les services fondamentaux qu'ils leur doivent et ils sont même devenus les principaux obstacles au développement de la liberté, de la justice, du bien-être et de la sécurité de l'Europe.

En Europe orientale et dans la Péninsule ibérique, l'opposition entre la prétention des Etats d'être au service de leurs peuples et leur nature effective est patente. Les peuples ont été privés de toute possibilité de contrôle sur leurs gouvernants, et leur triste silence est seulement interrompu de temps à autre par des révoltes désespérées et de dures répressions. Les groupes politiques dominants se sont installés au pouvoir par la violence et grâce à l'intervention de puissances étrangères. Ils ont constitué de misérables tyrannies qui se maintiennent en vie seulement parce qu'elles exercent le pouvoir pour le compte d'une grande puissance mondiale qui les protège.

Mais si l'accusation que tout homme libre adresse aux tyrannies européennes consiste dans le fait que celles-ci se fondent sur la terreur, encore plus grave est en un certain sens l'accusation qui doit être élevée contre les Etats démocratiques, puisque ceux-ci sont restés les dépositaires de tous les espoirs de renaissance de la libre civilisation européenne, et que néanmoins ils sont condamnés à une décadence inévitable, fondés comme ils le sont désormais sur des fictions et des mensonges.

Les profiteurs de la souveraineté économique et sociale

Les Etats nationaux d'Europe continuent à disposer de tous les pouvoirs nécessaires pour faire de la politique économique. Ils perçoivent les impôts, légifèrent, gouvernent en matière de monnaie, de commerce, de crédit, de production, comme s'ils pouvaient réellement agir dans l'intérêt profond et permanent de leurs peuples.

Ces pouvoirs ne servent plus à utiliser l'appareil productif comme un instrument de puissance nationale, puisque aucun Etat européen n'est plus capable de faire une politique de puissance à l'époque des grandes communautés supranationales de dimensions continentales. Mais puisque la politique économique continue à relever d'un Etat, qui a comme seul cadre d'action le cadre national, la tendance vers le nationalisme économique est insurmontable ; celui-ci s'est développé en raison même de la faiblesse économique de chaque Etat particulier et de sa peur d'être accablé par des économies extérieures plus fortes.

L'aide américaine offerte généreusement pour relever l'Europe des ravages de la guerre et pour faciliter la création d'un vaste marché européen, a été utilisée par les Etats d'Europe pour remettre sur pied les vieilles économies nationales. Déclarations, projets, comités, institutions intergouvernementales qui projettent et poursuivent l'union économique, tout cela pullule ; mais les gouvernements européens continuent à maintenir sous leur contrôle les économies nationales, qui demeurent séparées par des cloisons étanches grâce à des tarifs

douaniers, à des contingentements, à des contrôles monétaires, à des interdictions de migrations, à des libéralisations arbitrairement accordées ou refusées.

Les dimensions nationales des politiques économiques rendent impossible la création d'un grand marché commun, qui impliquerait une politique économique et monétaire commune. Mais l'absence d'un marché commun, en empêchant le libre accès aux ressources et la division rationnelle du travail sur une échelle continentale, rend la production plus coûteuse et laisse le niveau de vie en dessous de celui qu'il eût été possible d'atteindre ; elle ne permet pas la pleine utilisation des techniques nouvelles que la science met aujourd'hui à la disposition de l'homme, telles l'énergie atomique et l'automatisation ; elle condamne les Européens à devenir des peuples à économie sous-développée.

La politique économique sur une échelle nationale peut profiter de conjonctures économiques favorables, s'en attribuer sans raison les mérites et atténuer de manière provisoire ses propres tendances nationalistes. Si toutefois une crise économique générale s'abat sur la société, les gouvernements nationaux ne peuvent intervenir autrement que par des mesures de dimensions nationales, et que travailler de nouveau à accentuer la division de l'Europe en une série de misérables économies autarciques.

Le pouvoir de l'Etat national de faire la politique économique, n'agit plus qu'à l'avantage des groupes d'intérêts particuliers établis dans chacune de nos nations. Jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, ces groupes avaient profité de la protection de l'Etat pour transformer les économies nationales en économies de monopoles, de cartels, de corporations. Toutes ces féodalités économiques se sont rapidement reconstituées à l'ombre des souverainetés nationales restaurées, et elles continuent à demander et à obtenir la protection de l'Etat qui leur assure l'exploitation des consommateurs. Dans certains cas, il s'agit des intérêts de certains secteurs capitalistes, dans d'autres cas, d'intérêts de secteurs ouvriers, plus souvent de combinaisons des deux. Dans certains cas l'Etat se fait, sans plus, l'exécuteur de leurs exigences, dans d'autres cas il s'oppose apparemment à leur désir de récolter des profits sûrs et élevés, et les soumet à des contrôles publics, pouvant aller jusqu'à la nationalisation. Mais même dans ce cas, le résultat le plus fréquent est qu'une administration publique se substitue à une administration privée, et conserve les mêmes méthodes monopolistiques de protection des intérêts constitués. Tantôt l'Etat réserve, sans plus, le marché national à certains groupes de producteurs privés ou publics ; tantôt les grands cartels des diverses nations se mettent d'accord entre eux directement ou à travers les gouvernements respectifs, pour mieux se répartir les marchés européens anémiques. Au moment où un puissant mouvement de renouveau industriel et agricole est plus nécessaire que jamais aux Européens -et a d'ailleurs été rendu possible par les conquêtes de la science et de la technique- les Etats nationaux ne servent plus qu'à tenir ankylosées les vieilles structures et à protéger les intérêts constitués.

Avec de pareilles économies nationales, débiles, repliées sur elles-mêmes, dominées par des groupes privilégiés, privées d'une solidarité qui aille au-delà des frontières nationales, et soumises à des rythmes de développement différents d'un pays à l'autre, une politique sérieuse de justice et de sécurité sociales ne peut plus être menée que rarement et de manière insuffisante par

l'un ou l'autre Etat. Les mesures qui doivent assurer une distribution plus équitable du revenu social se fondent sur des bases économiques trop restreintes, et ne réussissent pas, par conséquent, à diminuer de manière sensible la violence des contrastes sociaux, spécialement dans les pays les plus pauvres. Les classes laborieuses, plutôt que d'être portées à participer au renouvellement des structures productives et à y assumer une responsabilité active, acceptent comme une donnée de fait les structures économiques nationales existantes ; et leurs seules aspirations consistent à assurer des positions privilégiées à tel ou tel groupe professionnel, et à s'allier, sous des modalités diverses, avec les groupes capitalistes monopolistiques respectifs. Ou bien, elles sont portées à sympathiser avec la tendance vers un collectivisme national de plus en plus étendu, dont l'inévitable point d'aboutissement serait la tyrannie de l'Etat. Finalement, plus chaque Etat s'efforce d'établir un système de justice sociale sur une échelle nationale, plus il alimente dans ses propres classes laborieuses un nationalisme obtus et égoïste, qui les rend indifférentes aux difficultés de leurs camarades d'au-delà de la frontière.

Les profiteurs de la souveraineté militaire

Les Etats nationaux d'Europe continuent en second lieu à posséder et à employer les forces armées comme s'ils pouvaient réellement assurer la défense de leurs propres pays. Ils prélèvent des fractions énormes du revenu national pour pourvoir aux dépenses militaires ; ils demandent à tous les citoyens de donner plusieurs années de leur vie pour accomplir le service militaire, et d'être prêts à affronter la mort sur l'ordre de ministres et de généraux nationaux.

Puisque les différences des civilisations et des politiques existant dans le monde rendent encore aujourd'hui irréalisable l'unification de l'humanité entière sous une loi unique et sous un gouvernement démocratique mondial, l'entretien de forces armées continue d'être une nécessité. Les nations européennes ont cessé d'être les centres principaux de la puissance militaire dans le monde et elles ne peuvent plus se proposer une politique d'expansion impériale. Mais malgré le désordre économique et social dont elles sont la proie, elles restent, dans leur ensemble, l'une des plus importantes réserves de populations industrielles et civilisées et l'un des plus importants complexes productifs qui soient dans le monde. Le désir de les soumettre à leur propre hégémonie et la peur de les voir tomber sous le contrôle de l'adversaire sont les motifs principaux de la politique extérieure des grandes puissances mondiales et constituent aujourd'hui le principal danger de guerre. Même quand le foyer de la guerre s'allume sur d'autres continents, l'enjeu reste toujours l'Europe.

Contre cette menace, les Etats, avec leurs armées nationales, ne peuvent sérieusement penser être en état de se défendre, à cause de l'énorme disproportion des forces par rapport à l'agresseur possible. Les forces armées nationales avaient un sens lorsque le danger de guerre provenait des rivalités nationales européennes ; elles n'en ont plus aucun à partir du moment où le danger provient des rivalités entre puissances mondiales. Elles sont même un obstacle à l'organisation effective de la défense. Toute alliance militaire, même si les circonstances l'imposent, est aléatoire, puisque les Etats européens ont un passé, à la fois lointain et tout proche, de guerres réciproques, de méfiances et de rancœurs que l'on ne peut surmonter tant qu'ils restent pleinement souverains. Chacun d'entre eux voit dans l'allié d'aujourd'hui l'ennemi d'hier et l'ennemi possible de

demain. Toute tentative d'intégrer les forces armées pour les rendre plus efficaces et mieux dotées d'armes modernes échoue devant le fait que chaque Etat reste souverain, et par conséquent préoccupé en dernière instance de sa seule défense nationale. Et pourtant leur prétention de posséder une absurde souveraineté militaire les oblige à renoncer aux armes modernes les plus puissantes, puisqu'il leur manque les ressources militaires suffisantes pour les produire et pour s'en servir. Cela signifie qu'en réalité les forces armées européennes ne peuvent être autre chose que les forces auxiliaires des grandes puissances mondiales. Seule la stratégie de celles-ci leur donne une signification en les destinant à maintenir une position, à rétablir un équilibre partiel, et peut-être même à faire une petite guerre locale. Quand un Etat européen quelconque tombe dans l'illusion de pouvoir encore employer ses troupes pour son propre compte, la réalité lui redonne brutalement conscience de son impuissance.

Par rapport aux besoins européens de posséder une organisation de défense sérieuse, les forces armées nationales ne servent plus à rien. Elles servent seulement à conserver d'inutiles privilèges politiques et sociaux à une mince couche de généraux et de politiciens qui savent parfaitement qu'ils ne sont plus en état d'assurer, en cas de nécessité, la défense de leur pays, mais n'en ont cure, et qui spéculent seulement sur les traditions militaires nationales, sur le patriotisme des citoyens, sur les intérêts des fournisseurs traditionnels des armées, pour cacher cette vérité humiliante et pour conserver et développer les forces armées nationales, c'est-à-dire, essentiellement, pour sauvegarder leurs honneurs, leur autorité et leur pouvoir abusif.

Les profiteurs de la souveraineté diplomatique

Enfin la responsabilité des relations avec d'autres pays souverains et avec les territoires extra-européens qui sont encore soumis à leur domination, continue à être l'un des principaux attributs de la souveraineté des Etats européens. L'époque où les affaires étrangères et coloniales des Etats européens constituaient le centre de la politique mondiale a pris fin avec le cataclysme des deux guerres mondiales. Aujourd'hui leurs rapports diplomatiques ne sont plus l'élément déterminant de l'équilibre mondial ; leur politique commerciale ne décide plus du cours de la vie économique mondiale. Mais les Etats européens sont faits pour la vieille politique étrangère de dimensions nationales. Leurs diplomates continuent à gaspiller temps et énergies à entretenir chez leurs peuples des sentiments faux, à leur demander des sacrifices inutiles, à cacher la vérité à elles-mêmes et à leurs peuples, comme si leurs manœuvres et leurs décisions servaient encore à déterminer le sort de leurs pays.

A la relative liberté de mouvement dont les pays européens disposent encore dans certaines circonstances, ne correspond plus aucune vraie responsabilité, ni pour leur propre sort, ni pour le sort de l'Europe ou du monde.

Quand ils traitent avec les grandes puissances mondiales, les Etats européens croient être encore de grandes puissances. En réalité ils sont les protectorats plus ou moins autonomes d'une des grandes puissances, tantôt dociles, tantôt agités, capables peut-être, dans des circonstances déterminées, de faire parfois un double jeu et de passer d'un camp à l'autre, mais toujours irrémédiablement dépendants. Leur prétention

d'apporter une contribution active et positive au grand drame diplomatique et politique qui se développe entre les Etats-Unis et l'Union soviétique est sans contenu, puisqu'ils n'ont plus la force ni d'avoir une ligne politique ferme et continue, ni de se faire écouter.

Ils ne peuvent rien faire pour aider les nouveaux grands Etats asiatiques à moderniser leur économie, parce qu'ils sont trop faibles. Ils ne peuvent rien faire pour préparer l'émancipation des peuples africains, parce qu'ils sont encore le centre d'empires coloniaux et pensent seulement au moyen de maintenir ce qui leur reste des domaines acquis à l'époque de leur puissance et de leur prépotence.

Quand elles traitent entre elles pour affronter leurs problèmes communs, les diplomaties européennes sont animées par les vieilles jalousies, sabotent la volonté d'unité qui parfois se fait sentir chez quelque ministre, s'affrontent sur des problèmes nationaux devenus totalement secondaires, aspirent à maintenir entre elles un équilibre sans signification, et contribuent à maintenir divisés et faibles leurs propres peuples.

Le pouvoir qu'ont les Etats nationaux de faire la politique extérieure et coloniale, rend vaine toute tentative pour sortir de cette situation, et contribue, au contraire, à augmenter le désordre dans le monde entier. Ce pouvoir est désormais contraire aux intérêts les plus profonds des Européens ; il ne sert plus qu'à entretenir la paresse, les intérêts, les privilèges et la vanité des corps diplomatiques, des administrations coloniales et de quelques hommes politiques qui lient leurs propres ambitions au sort de la diplomatie nationale.

L'État national contre la démocratie

L'impuissance des Etats européens en matière de politique

extérieure, militaire, économique et sociale, n'est pas la conséquence d'erreurs de tel ou tel gouvernement, qui pourraient être corrigées par d'autres gouvernements. Elle tient au fait que les Etats nationaux, avec toutes leurs institutions publiques et privées -des gouvernements aux parlements, des partis aux syndicats- sont seulement capables d'élaborer des volontés politiques d'inspiration nationale, qui s'appuient sur des instruments d'exécution nationale, qui tendent vers des fins nationales, alors que les problèmes fondamentaux de la politique extérieure, militaire, économique et sociale, ne sont plus de dimensions nationales.

Mais aucune démocratie ne peut se maintenir à la longue, quand le mécanisme d'élaboration de la volonté politique de la communauté fonctionne à vide. La paresse mentale gagne aussi bien les milieux politiques gouvernementaux que ceux qui sont dans l'opposition, et qui, lorsqu'ils viennent au gouvernement, continuent à administrer avec la même apathie, les fausses souverainetés nationales de leurs États. La tendance à accepter -neutres et inertes- le travail de sape de toutes les valeurs fondamentales de notre civilisation, se répand. Le loyalisme envers sa propre communauté, bien que toujours solennellement proclamé, se dissout, et les citoyens commencent à se diviser à propos du maître extérieur auquel ils désirent voir lié le sort de leur propre pays, et qu'ils se préparent à accueillir. L'égoïsme immédiat des nations, des classes, des individus, apparaît plus important que les plus nobles aspirations, qui pour se réaliser devraient se projeter en un futur sur lequel il n'est plus raisonnable de compter. L'unique sentiment, fort et tenace, qui réussit encore à s'affirmer dans la vie des Etats d'Europe, est le désir des groupes privilégiés d'exploiter jusqu'à la fin, sans scrupules, sans souci du lendemain, les avantages que l'ancien régime leur procure. Ce régime n'est plus désormais démocratique qu'en apparence ; en réalité, il est l'instrument de la puissance et du bien-être des groupes monopolistiques et corporatifs, des cliques de haut fonctionnaires, des diplomates, des généraux, des politiciens à la vue courte et aux ambitions mesquines.

Un premier député autonomiste de Régions & Peuples Solidaires à l'assemblée

Guilhem Latrubesse
Secrétaire du *Partit Occitan*

Pour la première fois, **un député autonomiste de la métropole - Paul Molac, de l'Union Démocratique Bretonne, membre de la fédération Régions et Peuples Solidaires - fait son entrée au Parlement.**

Le *Partit Occitan* salue également la victoire de la majorité de Gauche aux élections législatives et la **création d'un groupe parlementaire écologiste et autonomiste.**

Pour autant, nous tenons à souligner le caractère **profondément antidémocratique** du système électoral :

- l'absence de proportionnelle renforce une **bipolarisation très éloignée des réalités de la société** : l'Assemblée nationale ne reflète pas la diversité de l'électorat ;
- il manque encore 135 femmes pour atteindre **une véritable parité** ;
- le haut niveau d'abstention exprime une saturation des électeurs alimentée par **l'inversion du calendrier** et une **absence de débats sur leurs problèmes au quotidien** (emploi, transport, logement, etc.).

Le basculement de l'assemblée doit être suivi de la mise en oeuvre des engagements de campagne : **Acte 3 de la décentralisation**, introduction d'une dose de **proportionnelle**, ratification de la **Charte Européenne des langues régionales**. Le *Partit Occitan*, au travers de son élu R&PS, entend peser pour le projet d'une Occitanie solidaire, écologiste et ouverte à sa diversité.

**A paraître prochainement à Fédérop (avec le soutien de Presse fédéraliste)
Dans la Collection Textes fédéralistes**

Altiero SPINELLI

Manifeste des Fédéralistes européens (Projet - 1957)

**Préface de Jean-Pierre GOUZY
Annexes**



Bibliographie

Michel Aglietta, *Zone Euro, Eclatement ou fédération*, éd. Michalon, Paris, 2012, pp. 187, € 15, ISBN 978-2-84186-652-6

Traduit de l'anglais par Jean-Francis Billion - Lyon

Alors que nous affrontons la pire crise jamais connue par nos systèmes économiques et nos institutions démocratiques, nous nous posons plein de questions sur comment elle a démarré et s'est développée, sur quels ont été les faux pas effectués, et, le plus important, sur quelles en seraient les issues. *Zone euro. Eclatement ou fédération ?*, le livre récent de Michel Aglietta, est conçu comme un effort de répondre à dix questions -basées sur des entretiens avec Richard Robert- allant de la crise financière d'août 2007 à ses impacts sur l'Union monétaire européenne, le rôle joué par la crise grecque, les réformes nécessaires de la gouvernance économique de l'Union européenne (UE), en particulier pour relancer sa croissance économique, dans le cadre d'une nouvelle régulation des marchés financiers et d'une réforme du système monétaire international.

Michel Aglietta, professeur d'économie à l'Université de Paris ouest Nanterre et conseiller scientifique au CEPII et au *Groupama Asset management*, a travaillé de manière extensive sur les marchés financiers et sur le système monétaire international. Dans ce livre, il définit clairement sa position dès les premières lignes : «l'union fédérale des pays d'Europe est devenue indispensable pour résoudre la crise et pour sauvegarder le modèle social européen à travers les immenses transformations du monde des prochaines décennies» (pp. 12 et 13). Le «fédéralisme économique» nécessaire devrait reposer «sur trois piliers indissociables : faire de l'euro une monnaie complète, en modifiant le mandat de la BCE, construire une gouvernance économique par l'élaboration des budgets faisant dialoguer le niveau européen et les instances législatives nationales, mutualiser les dettes

publiques dans un puissant marché financier d'obligations communes (*eurobonds*)» (p. 15).

L'analyse critique de Aglietta commence avec le rôle envahissant assumé par le système financier dans l'économie globale et les risques liés au niveau élevé des dettes privées (en encore plus publiques). L'autre problème structurel mis en exergue c'est le fossé de compétitivité croissant dans une union monétaire hétérogène d'économies nationales, en l'absence de politiques industrielles et de transfert de ressources effectives. Au-delà, Aglietta souligne que la Banque centrale européenne (BCE) joue un rôle différent par rapport aux banques centrales nationales, dans la mesure où elle ne peut pas jouer le rôle de prêteur en dernier ressort pour les Etats membres.

La crise grecque est un cas d'école exemplaire de la faillite du maillon le plus faible dans un système financier interdépendant. Aglietta est extrêmement direct en soulignant que l'entrée de la Grèce dans la zone euro a été une décision politique dotée de peu de rationalité économique. En l'absence d'un soutien à la Grèce du type d'un Plan Marshall, Aglietta considère la sortie de l'euro comme la seule stratégie viable pour la Grèce, un peu sur l'exemple de l'«*Argentina way-out*», malgré ses coûts (de court terme ?) économiques, politiques et sociaux élevés.

Aglietta critique fortement le «compromis franco-allemand» sur lequel a été bâti l'Union monétaire européenne et souligne comment la doctrine monétaire allemande impose des ajustements aux pays en déficit, exacerbés par sa culture «moralisatrice» et obsessionnellement basée sur la force des règlements. Ainsi, Aglietta refuse le corset du Pacte budgétaire récemment adopté et soutient l'idée que les ajustements des finances publiques demandent une action collective, avec une autorité budgétaire européenne, un Trésor européen, l'engagement du Parlement européen et l'établissement d'un puissant marché des *eurobonds*.

Le besoin de relancer la croissance économique de long terme est au centre des propositions d'Aglietta. Son appel pour une politique environnementale comme nouvelle frontière technologique de l'Europe est peut-être la partie la plus fascinante de l'ouvrage. Le changement climatique devrait transformer notre manière de concevoir l'analyse des risques et des bénéfices, en particulier avec l'introduction de «certificats carbone» (*actif carbone*) -qui pourraient même être introduits dans

les réserves bancaires- pour évaluer les investissements sur la base des émissions de CO2 évitées. Un Fonds vert européen (*European Green Fund*) devrait être créé, financé par le budget européen, renforcé par une taxe carbone européenne et une taxe sur les transactions financières et l'émission de «*project bonds*».

La consolidation financière ne peut pas ignorer la justice sociale et la croissance économique, ni le rôle essentiel joué par l'aide sociale. En même temps, un Conseil du risque systémique (*Systemic Risk Council*) plus effectif que l'actuel *European Systemic Risk Board* est nécessaire, en parallèle avec la «dégradation» du rôle officiel reconnu aux agences de notation. La BCE devrait ajouter à sa mission pour la stabilité des prix un engagement pour la stabilité financière et la croissance économique.

Le dernier chapitre du livre est consacré au poids décroissant de l'Europe dans l'économie mondiale. C'est seulement une zone euro renforcée, avec une politique monétaire extérieure active, qui pourrait permettre à l'Europe de jouer un rôle dans un système avec la fin de l'hégémonie du dollar américain et de nouvelles superpuissances économiques à croissance rapide. Un système monétaire multipolaire est en train d'émerger, qui pourrait voir un rôle croissant des droits de tirage spéciaux (DTS) comme monnaie de réserve et finalement comme monnaie mondiale. Mais ces thèmes sont seulement esquissés dans cet ouvrage et ils mériteraient d'être au centre d'un nouveau livre.

En résumé, le livre de Aglietta, est un bon aperçu des positions économiques critiques de la manière dont a été créée l'Union monétaire européenne, avec toutefois une approche fortement pro-européenne, plaidant pour une réelle union fédérale, l'auteur s'étant très peu étendu sur les aspects institutionnels de cette dernière. Il n'empêche que nous ne partageons pas les vues de l'auteur sur quelques points importants, en particulier, la viabilité d'une sortie de la Grèce de l'euro, le rôle de la BCE vis-à-vis des Etats membres dans un système fédéral ; le besoin d'une solide discipline fiscale.

**Jacques Sapir, *La démondialisation*,
éd. Le Seuil, Paris, 2011, pp. 272, ISBN
978-2-021-04938-1, € 19,50**

Gouvernements supranationaux versus renationalisations

Antonio Mosconi

**Membre du Conseil d'administration du
Centro Einstein di Studi Internazionale de Turin**

Traduit de l'italien par Ivana Graziani - Vienne

Mondialisation, démocratie et souveraineté nationales sont trois objectifs qui ne peuvent pas être poursuivis conjointement. On peut défendre la démocratie à

l'intérieur des enceintes nationales, en sacrifiant la liberté de circulation des marchandises, des capitaux et des hommes ; ou développer la démocratie au niveau du continent et du monde, c'est-à-dire au niveau-même qu'ont atteint l'économie et la finance, en sacrifiant en partie les souverainetés nationales. Je ne m'attarde pas sur le troisième objectif, celui de profiter des bénéfices générés par la mondialisation tout en conservant un contrôle national autoritaire sur l'économie, au détriment de la démocratie (voir l'exemple chinois). Je crois que cette troisième voie, même si elle remporte un grand succès dans certains pays émergents, va se révéler instable et destinée à régresser dans le nationalisme économique ou à progresser vers le fédéralisme ; quel que soit le cas, je me refuse à la considérer comme un modèle possible pour l'Europe.

Le problème, avec Jacques Sapir, réside dans le fait qu'il développe une analyse de la globalisation qui, en grande partie, concorde avec celle de Joseph E. Stiglitz, en arrivant toutefois à des conclusions opposées. Stiglitz, un visionnaire réaliste comme l'avaient été John Maynard Keynes et Robert Triffin, affronte les problèmes du gouvernement mondial et suggère des solutions concrètes, en y incluant la monnaie de réserve mondiale. Sapir, au contraire, propose la renationalisation du pouvoir, en faisant ainsi écho à une thèse bien connue de Dani Rodrik. Il convient toutefois de noter que Rodrik est un économiste du développement et que ses opinions sont très souvent tirées de l'observation des exigences des pays en voie de développement alors que Sapir se réfère directement à la France. Sa position m'apparaît donc plus inquiétante que celle de Rodrik. En outre, Rodrik ne met pas en cause l'unité européenne lorsqu'il souhaite la renationalisation de certaines politiques (qui devrait se faire au niveau de l'Union européenne [UE] et non pas aux niveaux nationaux) et exprime de façon répétée l'opinion que le fédéralisme mondial constitue la meilleure des solutions du problème (quitte à l'écarter ultérieurement, car il ne la considère pas insérable dans l'agenda politique).

Sapir examine séparément la mondialisation commerciale et celle financière. Il néglige la mondialisation sociale. Cette méthode exclut dans sa totalité l'analyse de la société en réseau de Robert Castel ou les études de Saskia Sassen sur les villes mondiales et sur la décomposition et recomposition de grandes parties des pouvoirs nationaux dans le cadre des organisations internationales en formation. Surtout, cette méthode ne lui permet pas d'identifier le «mode de production scientifique», donc la spécificité de la mondialisation par rapport à des phases précédentes d'internationalisation économique. L'analyse du mode de production permet par contre à un auteur fédéraliste, Lucio Levi, de décrire le passage de l'ère des Etats nationaux à celle des fédérations comme une ère historiquement nécessaire pour le plein développement des potentialités humaines.

Sapir sous-estime, en outre, la portée de la phase historique qui s'est ouverte avec la crise de l'hégémonie américaine et il n'essaie même pas d'exploiter les lueurs de liberté qu'elle entrouvre à l'action consciente de l'homme dans l'histoire. La crise de l'hégémonie américaine est manifeste : le gendarme mondial autant

que le banquier mondial sont en situation d'échec. Les Etats-Unis ne sont plus en mesure de fournir des biens publics mondiaux tels que la sécurité et la stabilité monétaire. Aucune autre puissance n'est en mesure, à elle seule, de les remplacer dans ce rôle parce que le pouvoir économique et financier s'est réparti dans le monde. Seule la coopération internationale, à travers le processus de constitutionnalisation du droit international et la transformation des organisations internationales en institutions démocratiques supranationales, peut garantir les biens communs autrefois fournis par les puissances hégémoniques. Sapir, lui, fait encore confiance à l'hégémonie américaine comme si nous étions encore en 1945, peut-être ébloui par les porte-avions non payés ou par les secousses vitales du dollar, une espèce de grenouille de Galvani, sous la tente à oxygène de Ben Shalom Bernanke. Ne s'interrogeant pas sur la fourniture des biens publics mondiaux, il parvient à la conclusion erronée que l'on peut tout simplement en revenir aux Etats nationaux.

Ceci dit, la lecture de l'essai de Sapir est cependant utile et intéressante pour la reconstruction historique et pour l'analyse économique des effets collatéraux de la mondialisation non gouvernée.

La mondialisation commerciale, puisqu'elle n'est pas accompagnée par le dépassement politique des Etats nationaux, génère des avantages uniquement pour les pays forts, aggrave les inégalités sociales et porte la menace d'une catastrophe écologique. Ses effets sur le développement sont surévalués : d'un côté, l'augmentation du commerce international se ressent d'effets statistiques, tels que le comptage du commerce entre les Républiques de l'ancienne Union soviétique, autrefois considéré comme le commerce intérieur ; d'un autre côté, le produit intérieur brut constitue une mesure du bien-être de plus en plus inadéquate. Les limites de ce qui est soutenable en matière économique, écologique et politique de la globalisation, ont déjà été atteintes ; et des solutions de repli sont déjà en cours d'application, compte tenu de l'échec des négociations sur le commerce, du refus chinois de copartager la responsabilité monétaire (inconvertibilité du *renminbi*) et du retour en masse des Etats, avec leurs politiques d'incitations et de sauvetages bancaires.

D'après Sapir, la Banque centrale européenne (BCE) devrait acquérir des dollars (ainsi que le fait la Chine, critiquée pour ce même comportement) pour dévaluer l'euro et favoriser les exportations européennes (comme si nous n'avions pas déjà expérimenté la voie des dévaluations compétitives, du protectionnisme et de la guerre). Toujours d'après Sapir, non seulement l'UE ne nous protège pas mais elle est une partie du problème au travers des élargissements et des délocalisations industrielles qui en ont découlé. Cette thèse n'est pas fondée et, pour la réfuter, je vous recommande la lecture d'un bref, magistral *paper* de Pascal Lamy.¹³

¹³ **Pascal Lamy, *L'avenir de l'Europe dans la nouvelle économie monde*, Février 2012, www.notre-europe.eu**

Sapir parcourt de nouveau toute l'histoire de la «mondialisation financière», dont les racines plongent dans la décomposition du système de Bretton Woods. Il ne fait cependant aucune allusion au «dilemme de Triffin», qui explique pourquoi une monnaie nationale (le dollar) ne peut pas faire fonction de monnaie internationale. Tout ce travail de reconstruction historique aboutit donc piètrement à la prévision que le dollar reconquière le rôle international qui était le sien, «l'exorbitant privilège», d'après la définition de l'économiste américain Barry Eichengreen.

L'analyse de l'échec des tentatives de re-réglementation est plus intéressante. D'après Sapir, il est nécessaire d'avoir une réglementation financière «prohibitionniste» pour réduire la complexité et donc l'incertitude (un risque non calculable et non assurable, comme déjà pour Keynes dans le passé et pour Ulrich Beck à l'heure actuelle). Il faut réintroduire les contrôles sur les mouvements de capitaux et abolir la règle comptable *mark to market* qui impose que les actifs doivent être valorisés à leur valeur de marché. D'une part, comme l'a déjà fait remarquer Hyman P. Minsky, cette règle fait croire aux administrateurs qu'ils ont été prudents et les pousse à assumer des risques plus importants (*moral hazard*) ; d'autre part, elle œuvre en faveur de l'aggravation cyclique du *credit-crunch* pendant les récessions. Sapir ne mentionne pas les grandes avancées qui ont eu lieu : la création de trois *Authorities* européennes de surveillance (des banques, des assurances et des marchés financiers) et du Comité de surveillance des risques systémiques (présidé par le gouverneur de la BCE), l'introduction de disciplines communes de contrôle des bilans publics et de la compétitivité, la constitution du Fonds européen de stabilité financière et, à partir du 1^{er} juillet 2013, du Mécanisme européen de stabilité financière. Il se borne à accuser l'Allemagne de *free-riding* suite au refus de celle-ci d'accepter la solidarité fiscale nécessaire à l'unité du marché. D'après Sapir, dans les pays fédéraux, la dépense fédérale devrait dépasser 50 % de la dépense publique totale. Je ne sais pas d'où sort cette «règle d'or». Nous pensons, en nous fondant sur le Rapport McDougall et les études faites par la suite, qu'il suffit que le bilan européen de 1% actuellement soit porté à 2 ou 2.5 % du PIB (avec l'introduction de ressources propres telles la taxe sur les transactions financières et celle sur les combustibles fossiles) pour financer un plan de développement européen capable de répondre à la crise et de repositionner l'économie par rapport aux sources d'énergie. Avec un bilan à 5 % du PIB européen, la défense et la politique étrangère seraient couvertes aussi, avec une économie énorme par rapport à 27 armées et 27 corps diplomatiques. Nous ne pouvons pas prendre en considération l'exemple des Etats-Unis puisqu'ils ont subi de façon ininterrompue un processus de centralisation du pouvoir en fonction de leurs ambitions impériales. Ce n'est pas le cas de l'Europe, «puissance gentille» (Tommaso Padoa Schioppa).

Enfin, d'après Sapir, une démondialisation bien ordonnée, à mettre en place entre des groupes de pays, est nécessaire tout en ayant conscience que des «initiatives nationales» sont possibles, même plus que pour une démondialisation commerciale.

Dans les conclusions de son travail, Sapir trace les contours d'un monde partagé en grandes régions, chacune avec une monnaie «commune». Le *renmimbi*, base de la monnaie asiatique, en sera certainement une et peut-être également le rouble. Il n'oublie pas de citer l'initiative des *BRICS* en faveur d'une monnaie mondiale restant à créer à partir de la réforme du Fonds monétaire international (FMI) et des droits de tirage spéciaux, mais uniquement dans le but de la liquider parce que prématurée. Au lieu de déplorer le manque de soutien européen à la Chine sur cette proposition, Sapir propose que l'Union elle-même fasse machine arrière et passe de la monnaie unique à la monnaie «commune», c'est-à-dire à une monnaie qui circulerait parallèlement aux monnaies nationales, libres d'effectuer des dévaluations compétitives. Sans compter que l'Europe devrait adopter des mesures protectionnistes pour compenser le *dumping* social, écologique et monétaire de certains pays ; elle devrait réécrire les directives européennes sur la concurrence et sur les services publics pour faciliter une politique industrielle et infrastructurelle (énergie, transports, communications) dans les pays de la zone euro. La concurrence bancaire devrait être entravée pour favoriser la naissance de pôles publics de crédits. Tout ceci conduirait certainement à la dévaluation souhaitée de l'euro par rapport aux autres devises.

Je recommande la lecture du livre de Sapir en tant qu'exemple de manuel de nationalisme méthodologique. L'idée d'un bien commun de l'Union, dont l'existence permettrait d'accroître le bien-être de tous ses membres, ne l'effleure même pas. Loin de former des citoyens européens conscients et responsables, le professeur Sapir nous prépare à la passivité et à la résignation, qualités propédeutiques pour rester des bons sujets de l'empire américain.



...Pour mémoire, à l'époque ou Jacques Sapir publiait à Fédérop dans les années 1970...

Interview ...

Jean-Francis Billion
Jean-Luc Prevel

Michel Mouskhely, confédération et fédération : l'antithèse

Jonathan Leveugle

**Membre du Bureau National des JE-France,
rédacteur en chef du *Taurillon***

Interview publiée initialement sur [Le Taurillon](#)

Q. *Alors que l'Union européenne traverse une grave crise et que seul le fédéralisme pourra l'en sortir, il est opportun d'étudier certains auteurs qui se sont posés la question de la future forme de la fédération européenne. Jean-Francis Billion et Jean-Luc Prevel, ont réuni des textes de Michel Mouskhely, ancien professeur de droit. Dans cet ouvrage, Confédération et fédération : l'antithèse, nous appréhendons plus facilement les bases du fédéralisme. Pouvez-vous préciser ce qu'est une fédération pour Michel Mouskhely ?*

R. C'est la notion de souveraineté qui fonde la différence entre confédération et fédération. La confédération repose sur un traité et la fédération sur une charte constitutionnelle. La confédération est une société d'États, la fédération est en plus une société d'individus. Dans la fédération, le droit prime la force.

La fédération est investie des pouvoirs de dimension fédérale que les États fédérés ne sont plus (ou pas) à même d'exercer utilement (défense, politique étrangère, politique économique, etc.). La distribution des pouvoirs se fait selon le principe de subsidiarité : les États fédérés détiennent tous les pouvoirs qui n'ont pas été formellement attribués à l'État fédéral. Ces pouvoirs se rapportent à des affaires de dimension nationale, régionale, cantonale (Suisse)... qu'ils sont parfaitement capables de gérer eux-mêmes (éducation, législation civile et pénale, assistance publique, etc.).

Q. *Dans sa préface, Lucio Levi écrit «on peut identifier un aspect historico-social du fédéralisme, qui peut être défini comme une situation dans laquelle le dépassement des divisions entre les classes et les nations est devenue possible». En quoi ce dépassement est-il plus possible aujourd'hui qu'avant ?*

R. L'école fédéraliste italienne «albertinienne» (du nom de Mario Albertini professeur de philosophie politique à l'Université de Pavie, fondateur de la revue de politique *Il Federalista* et ancien Président de l'UEF Europe), à laquelle nous nous rattachons, distingue dans sa théorie du fédéralisme trois aspects : l'aspect de valeur (la Paix), l'aspect de structure (les institutions fédérales) et l'aspect historico-social découlant de

l'apport du matérialisme historique comme méthode scientifique pour comprendre le cours de l'histoire. L'analyse de ce dernier concept nécessiterait un long développement impossible ici. Nous pourrions le développer dans un autre cadre ; ce sera fait en tout cas à l'occasion, en 2013, de l'édition par Fédérop et Presse fédéraliste du livre de Lucio Levi, *Théorie du fédéralisme*, actuellement en cours de traduction.

Q. *Michel Mouskhely écrit que dans le fédéralisme : « l'équilibre entre l'autorité et la liberté est ainsi réalisé par la conciliation de l'autonomie nationale avec la soumission à un ordre commun ».*
Pouvez-vous préciser ?

R. Pour Michel Mouskhely, l'autonomie nationale est conciliée avec la soumission à un ordre commun à travers l'autonomie constitutionnelle des États membres, la superposition des institutions gouvernementales, la participation des États membres à la formation de la volonté de l'Union, la répartition des compétences et l'institution d'une Cour de justice fédérale de caractère arbitral.

En d'autres termes, et en 1948 (un an avant le 1^{er} texte de Mouskhely repris dans l'ouvrage, un autre juriste de renom, le britannique Kenneth C. Wheare, auteur du livre magistral, *Le gouvernement fédéral* (éd. Oxford University Press, Londres, New York, 1948, pp. 278), qu'il conviendrait de rééditer en français, rappelle que dans une fédération les deux niveaux de gouvernement fédéral et des États fédérés sont tout à la fois « indépendants dans leur sphère d'activité réciproque » et « coordonnés ».

Q. *Michel Mouskhely parle de la constitution fédérale en spécifiant qu'elle doit être courte et proposer un « idéal commun ».* **Quel serait cet idéal commun européen ?**

R. Dans leur projet de Constitution européenne, daté de 1949, le préambule de Michel Mouskhely et Gaston Stefani évoque les principes de la démocratie politique et sociale reposant sur la paix et la justice sociale, dans l'unité de la fédération et la diversité de ses États fédérés. On peut en rester là.

Q. *Il spécifie ensuite que si « la Constitution adoptait une certaine logique économique et sociale, elle introduirait dans la fédération des motifs de discorde qui pourraient provoquer des discussions fatales au maintien de l'union ».* **N'est-ce pas ce à quoi l'on est en train d'assister avec l'affrontement entre austérité et relance ?**

R. Il apparaît effectivement difficile d'imaginer que la Constitution de la Fédération adopte une certaine idéologie économique et sociale au risque de voir s'opposer frontalement les gouvernements des États membres. C'est au gouvernement fédéral, sous le contrôle démocratique du peuple européen qu'incombe de tels choix qui pourront évidemment fluctuer au fil des élections européennes successives. Aujourd'hui devant la difficulté de prendre des décisions au niveau européen, de par la nature confédérale de l'Union, les gouvernants tentent de constitutionnaliser des décisions, comme dans le cas du pacte budgétaire, qui ne devraient pas être de caractère constitutionnel. On aurait très bien pu en rester au Traité de Maastricht. Cette attitude est en fait un aveu d'impuissance dû avant toute à la mauvaise gouvernance de l'Union.

Rappelons, par ailleurs, que Michel Mouskhely était aussi un spécialiste reconnu du droit soviétique. A ce titre, il était certainement très conscient que le fédéralisme véritable (l'URSS se présentant comme un État fédéral) est incompatible avec des régimes à parti unique ou dictatoriaux.

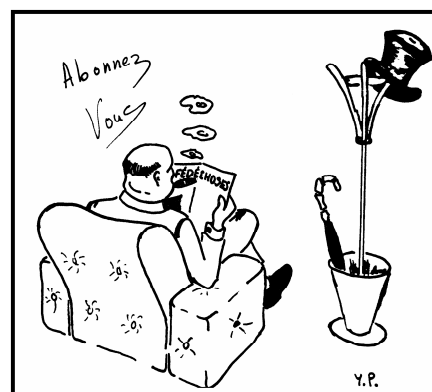
Q. *Michel Mouskhely précise plus loin que les États fédérés « garderont leurs armées nationales (...) et continueront d'assurer eux-mêmes leur représentation diplomatique ».* **Quel intérêt trouve-t-il dans le maintien de cette double diplomatie ? Est-ce bien efficace ?**

R. Les deux textes repris dans notre livre datent de l'immédiat après-guerre et de la période de la guerre froide et surtout de la bataille pour ou contre la Communauté européenne de défense. Ces textes semblent manifester en ce domaine (armée / diplomatie) une grande prudence qui n'est plus de mise dans le texte du seul Mouskhely en 1964 lorsqu'il écrit que « dans la fédération, les armées d'États sont fondues en une armée unique sous le commandement du gouvernement fédéral. La politique étrangère est également du ressort exclusif de la fédération ».

Q. *Pour conclure, Michel Mouskhely écrit que « il faut partir des réalités européennes et adapter le fédéralisme à ces réalités. Car il n'appartient pas à l'Europe de se plier aux exigences du principe fédéraliste mais plutôt au principe fédéraliste de se mouler sur la réalité de l'Europe ».* **Cela ne veut-il pas dire que la forme du fédéralisme européen reste encore à inventer ?**

R. Michel Mouskhely insiste sur la richesse et la souplesse du principe fédératif qui tient compte de toutes les situations de fait, aussi complexes et délicates qu'elles soient. Nul doute que la Fédération européenne ne prenne une forme adaptée à la forte personnalité et à la longue histoire des États nationaux qui la constitueront. C'est en cela que l'on peut considérer a priori que la Fédération européenne ne sera semblable à aucun système fédéral préexistant.

Elle ne sera, en fait et en outre, qu'un État souverain parmi d'autres ; une étape vers la Fédération mondiale qui seule permettra la pleine réalisation du fédéralisme par le dépassement universel de la logique de la guerre, conséquence de la souveraineté des États, et son remplacement par la logique de la paix perpétuelle et par la suprématie du droit sur la force.





Raymond Aubrac et l'Europe

Notre ami et lecteur Alain Calmes, militant de l'UEF à Luxembourg et membre de son Comité fédéral, nous a transmis un échange de lettres entamé par lui-même avec M. Raymond Aubrac, décédé le 10 avril dernier à 97 ans, à l'occasion de la disparition de son épouse Lucie qui avait été sa professeure au Lycée français de Rome durant ses études et avec laquelle il était resté très lié.

Nous publions en hommage au couple extraordinaire formé par Lucie et Raymond Aubrac, depuis la Résistance au nazi-fascisme, des extraits de la lettre de Alain Calmes ci-dessous de même que la brève mais vibrante réponse que Raymond Aubrac lui avait adressée et dans laquelle est en filigrane abordé le thème de la nécessaire unité européenne encore à parachever.

Nous en profitons pour signaler à nos lecteurs germanistes que Alain Calmes avait été à l'origine d'une interview de Lucie Aubrac par le journaliste Marc Conrad, ancine Directeur RTL Plus en Allemagne dans le journal allemand Die Zeit à l'occasion du Procès de Klaus Barbie à Lyon, afin d'expliquer au public allemand la nécessité de ce processus judiciaire pour la justice internationale et pour la réconciliation franco-allemande (pour lire le texte de cet entretien : <http://www.zeit.de/1985/50/staerker-als-die-gestapo> ou dans les archives de Die Zeit du 6 décembre 1985 : www.zeit.de).

Fédéchoses

Cher Raymond,

quand la nouvelle attristante s'est répandue dans la presse et que les cérémonies officielles ont clairement montré qu'une page essentielle de l'histoire de France devait rester présente à l'esprit de nos contemporains, je n'ai pas pu me rendre à Paris.

Ecrire un petit mot, je ne le fais que maintenant, sans la vague médiatique, parce qu'il faut le calme des consciences pour tenter d'exprimer l'affection que l'on peut porter à une mère spirituelle et aux membres de sa famille dans le désespoir.

Lorsque que j'écrivais à Lucie, je commençais mes lettres par «chère Maîtresse...», allusion directe au club privilégié de ses élèves, dont je fais partie, et insolence pour le seul enseignant que j'ai eu qui traitait ses élèves d'égal à égal et pas seulement par son tutoiement républicain.

Cette égalité, c'était aussi de la fraternité tellement elle a aimé ses élèves, jusqu'à les inviter à travailler chez elle à des séances de révision du Baccalauréat ; c'était en même temps un effort de réflexion et une confrontation des idées dans le respect des opinions de chacun. Evidemment, c'est une chance extraordinaire d'avoir comme enseignant une telle pédagogue sur la période de la Révolution française, et surtout d'avoir celle qui a payé de sa personne pour défendre les valeurs de la démocratie quand il n'y a même plus la liberté et que sa propre existence et

celle de ses êtres chers est en jeu.

La liberté, à commencer par celle de penser, nous l'avons eu en héritage mais à quel prix pour la génération de nos parents et de nos grand parents. Comment résister à une telle ambassadrice des valeurs, à ce sourire à la fois charmeur et ironique qui s'adresse à votre intelligence et à votre coeur et qui a l'air de vous dire, oui l'humanité existe et tu en fais partie, oui il faut continuer à se battre pour la meilleure part de nous-mêmes.

Devant les évènements, il n'y a que les actes qui comptent et je me souviendrai toujours de la réponse spontanée qu'elle m'a faite quand je lui posais la question de l'existence du bien et du mal et de sa relation possible avec la divinité : «je crois au mal que l'on fait».

Dans cette perspective il est d'autant plus remarquable qu'elle ait accepté cette interview, parue dans Die Zeit, dont l'objectif était d'informer les lecteurs allemands sur le contexte historique du procès Barbie.

Chers amis, mes conclusions personnelles sur l'histoire se résument à l'avènement d'une Europe politique et démocratique dans laquelle les Etats nationaux sont libres de se consacrer entièrement au bonheur de leurs citoyens, mais abandonnent le droit de faire la guerre et la paix à une fédération dont l'action intérieure est de faire respecter les droits de l'homme et l'action extérieure est de favoriser l'émergence dans les autres grandes régions du monde d'autres géants pacifiques, qui seront plus faciles à gérer dans le cadre des Nations (Fédérations)-unies ; ces Nations unies dont le rôle ultime est de maintenir la paix mondiale et de gérer les conflits régionaux. C'est la raison pour laquelle je milite depuis des années au Mouvement européen.

Il existe un lien évident pour moi entre les désastres humains et matériels du 20ème siècle et la nécessité de l'Europe politique, c'est-à-dire un lien avec vous et cette réalité en devenir.

Aussi, au-delà de l'affection que je tente de vous exprimer maladroitement, s'il existe une association en relation avec la Résistance qui s'accommode d'une vision européenne et citoyenne, pouvez-vous me la communiquer ?

Que Lucie continue à vivre dans nos actes.

Avec grande tristesse et grand espoir.

Alain Calmes - Luxembourg, le 21 septembre 2009

Réponse de M. Raymond Aubrac du 27 septembre 2009

(Alain Calmes a volontairement supprimé de ce courrier le premier paragraphe relatif à des questions familiales)

Cher Alain Calmes,

(...) Votre lettre est très émouvante, et d'abord par le souvenir de Lucie. Plus de 130 écoles, collèges et lycées portent son nom, j'en visite souvent.

Vous avez cent fois raison pour l'Europe. Malheureusement elle n'est pas (encore) rentrée dans l'imaginaire des gens : trop strictement administrative, et semblant contraignante (fonction d'alibi).

Il reste tout à faire, et d'abord un avenir, des grands projets.

C'est pour votre génération.

Bien fidèlement.

Raymond Aubrac

René Cassier

Michel Morin

Les mots, les discours et les grandes théories ne sauraient suffire pour éclairer la vie pleine et riche de René. Il était mouvement. Et donc pour tenter de retrouver sa silhouette, il faut en appeler aux multiples images d'un homme engagé et en action dans son travail technique, dans sa vie personnelle avec les siens et ses lieux aimés, dans son christianisme vivant, dans la création artistique, dans la construction de cette Europe fédérale qui a été son horizon politique pendant plus de 60 ans. Et qui nous a valu de partager avec lui, espoirs et amitié.

Et pour ce projet il a arpenté très souvent l'espace public lyonnais. Dès le petit matin pour l'organisation, puis pour la tenue de stands de mobilisation des citoyens européens. Pour le Congrès du peuple européen, pour le Recensement volontaire du peuple fédéral européen, pour les pétitions et les stands de l'UEF au sein de la fête du 9 mai de la Maison de l'Europe.

Réaliste et utopiste, il allait jusqu'au bout de ses engagements. Car c'est toute sa personnalité qui s'exprimait. Ses choix existentiels, liés à ses valeurs humaines et chrétiennes, l'ont conduit à accepter de nombreuses responsabilités au sein d'équipes, mais aussi à monter au créneau seul, fort de ses intimes convictions pour interpellier les grands de ce monde... ou de cette ville. Il croyait profondément au pouvoir de l'humain dans l'engagement. Ainsi a-t-il été un candidat, déterminé mais sans illusion, dans le rêve de constitution d'un parti fédéraliste européen à la fin des années soixante. Et un responsable européen solide à Lyon, pendant les années du Mouvement fédéraliste européen, puis de l'UEF, ou dans la vie de la Maison de l'Europe.

Aussi sa voix déterminée continuera à résonner dans nos souvenirs. Mais ses interpellations critiques, appelant au concret et à l'action, ses tons de colère retenue et ses propositions précises nous manqueront.

Mais attendre et exiger beaucoup expose à des déceptions, et à leurs effets, les pertes d'espoir qui peuvent assaillir chacun. René dût faire face, comme il fit face à la maladie quand elle le frappa.

Mais trompé par le temps, fort d'une confiance solide dans le nouveau traitement mis en route, il nous a quittés, alors que nous pensions que, cette fois encore, il reviendrait un jour s'asseoir aux tables de la rue pour construire l'avenir.

Michèle Jouve

Fédéchoses

Le 10 mai 2012, elle était avec nous pour rendre un dernier hommage à René Cassier, mais après plusieurs années d'une lutte courageuse contre la maladie, Michèle Jouve nous a quittés à son tour le 20 juin 2012, à l'âge de 78 ans.

Militante lyonnaise depuis plus de cinquante ans, elle avait animé la section du Mouvement fédéraliste européen de son caractère bien trempé. Certains d'entre nous l'avaient rencontré dans les années 1970 alors qu'elle habitait en région parisienne mais toujours et à tous elle indiquait qu'elle était lyonnaise d'origine et de cœur tellement viscéralement attachée à son groupe d'amis et de militants fédéralistes.

Nos amis fédéralistes de Pavie dont elle était toujours restée proche, pleurent avec nous une amie et une militante fidèle, comme ils l'ont rappelé dans un mail en nous signalant que nombre d'entre eux la connaissaient depuis la fin des années 1960 quand ils venaient fréquemment à Lyon pour préparer avec Bernard Lesfargues l'édition de la revue *Il Federalista* qui ne paraissait encore à l'époque qu'en édition française ou quand ils articipaient avec des militants lyonnais aux réunions du groupe d'Autonomie fédéraliste à Bâle autours de Mario Albertini.

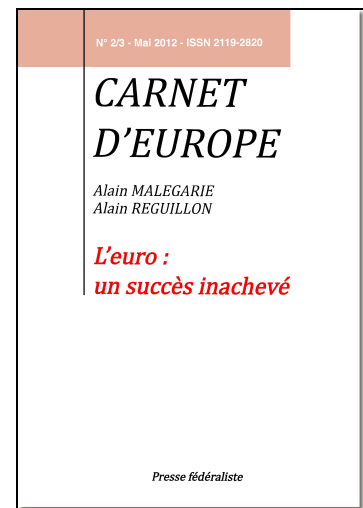
Michèle a aussi été par la suite et pendant plusieurs années trésorière de l'UEF France et de l'UEF Rhône-Alpes ; elle répondait toujours présent pour toutes les actions. A sa demande ses archives fédéralistes ont été jointes à celles que André Darteil, autre militant fédéraliste lyonnais, a commencé à déposer il y a quelques années dans le Fonds André Pierre Darteil aux Archives historiques des Communautés européennes auprès de l'Institut universitaire européen de Florence et qu'il complètera dans les prochaines années.

Le souvenir de Michèle souvenir nous accompagnera dans nos combats pour la Fédération européenne.

**Nouvelle revue publiée par Presse fédéraliste,
Carnet d'Europe, publie : L' Euro, un succès inachevé ?**

**Nnuméro double (2 – 3) de la revue quadrimestrielle
Carnet d'Europe,
fondée en 2011 et dirigée par Alain Réguillon**

**Pour tout savoir sur l'euro, l'Europe et la crise,
y compris des perspectives d'évolution pour en sortir
et faire évoluer durablement l'Union européenne sur le plan politique,
découvrez le livre ci-dessous
présenté et co-écrit par Alain Malégarie et Alain Réguillon**



Voici treize ans, en 1999, une vraie révolution avait lieu sur le vieux continent : douze pays se dotaient d'une monnaie unique : l'euro. Il y a dix ans, en 2002, les citoyens la découvraient physiquement avec l'introduction des pièces et des billets.

Depuis, cinq autres pays l'ont adoptée portant à dix-sept les membres de la zone euro et à 322 millions le nombre d'Européens partageant la même unité monétaire. En treize ans l'euro est devenu la deuxième monnaie de réserve au monde avec 27 %, loin il est vrai derrière le dollar à 61 %, mais distançant désormais largement le yen et la livre sterling.

Dix ans de monnaie fiduciaire nous donnent l'occasion de faire un bilan et de tracer quelques perspectives.

L'euro est beaucoup décrié et, en cette période de crise, les propos les plus contradictoires circulent à son sujet, certains allant jusqu'à le remettre en cause. Et pourtant, malgré les attaques, bien que pour beaucoup il apparaisse comme le seul responsable de la hausse des prix, malgré sa cotation jugée trop élevée par rapport au dollar, ce qui plomberait nos exportations, aucun pays détenteur de l'euro ne s'en défait ; aucun gouvernement ne songe sérieusement à réintroduire une monnaie nationale. Mieux, l'euro s'est vite imposé comme une référence et une monnaie crédible, utilisable dans le monde entier en alternative au dollar américain.

Alors, qu'en est-il de cette monnaie adulée par les uns, honnie par les autres ? C'est ce à quoi les auteurs tentent de répondre en formulant des propositions qui tiennent compte aussi des défis qui nous attendent.

Bon de commande au prix de souscription

Les exemplaires peuvent être retirés à la maison de l'Europe et des Européens, 13, rue de l'Arbre-sec, 69001 Lyon

Nombre d'exemplaires : x 10 € (au lieu de 12) + 1, 80 € pour un envoi postal =

Somme à payer par chèque à l'ordre de **Presse fédéraliste**

Nom et Prénom :

Adresse postale :

BULLETIN D'ABONNEMENT

L'abonnement à *Fédéchoses* comprend l'adhésion à l'association Presse fédéraliste

Nom

Prénom

Adresse.....

Mail

Normal € 30 - Militant € 50 - Soutien € 100 - le numéro 8 €

Chèque à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE

Maison de l'Europe et des Européens - 13, Rue de l'arbre sec - 69001 Lyon - France

C.C.P. 2490 82 P LYON

FEDECHOSES - Pour le fédéralisme

Directeur de la publication : Jean-Luc PREVEL - Rédacteur en chef : Jean-Francis BILLION - Comité de rédaction : Florent BANFI - Ronan BLAISE - Bruno BOISSIERE - Fabien CAZENAVE - Maurice BRAUD - Didier COLMONT - Sandra FERNANDES - Valéry-Xavier LENTZ - Lucio LEVI - Catherine MONTFORT - Michel MORIN - David SOLDINI

Attachée de presse : Sandra FERNANDES - Responsable site web : Valéry-Xavier LENTZ